



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

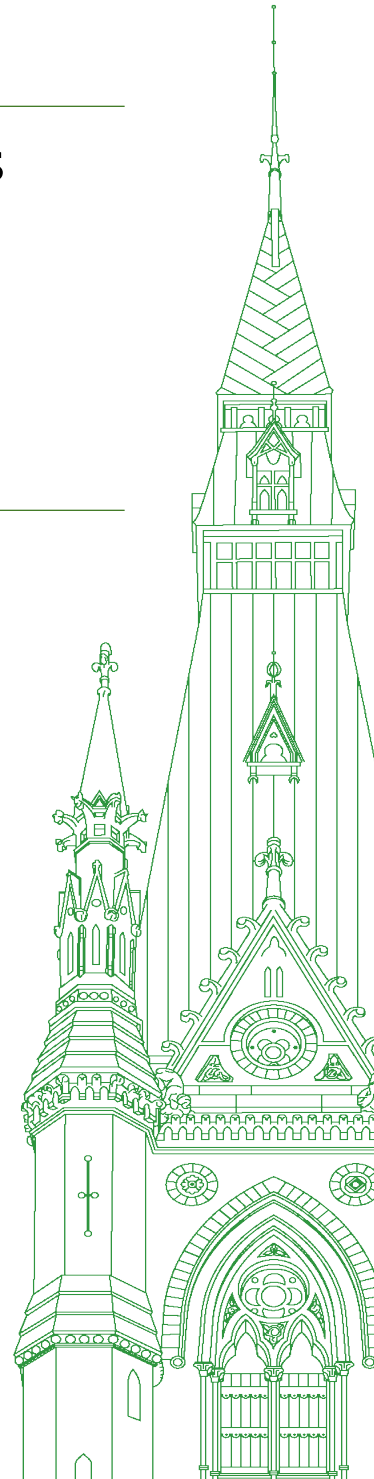
**NUMÉRO 031**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le mardi 14 avril 2026

---

Président : Terry Duguid





## Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 14 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):**  
Bonjour à tous.

[Français]

C'est un grand plaisir d'être ici avec vous ce matin.

[Traduction]

La séance est ouverte.

Je tiens par ailleurs à rappeler, comme nous le faisons toujours, que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anichinabe.

Bienvenue à la 31<sup>e</sup> séance du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. La séance d'aujourd'hui se déroule en mode hybride.

Nous accueillons quelques témoins en ligne. Je voudrais leur rappeler, ainsi qu'à vous tous, les points suivants.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous cède la parole. Les participants en vidéoconférence peuvent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro, et sont priés de le mettre en sourdine lorsqu'ils ne parlent pas. Pour ceux qui utilisent Zoom, vous pouvez sélectionner, au bas de votre écran, le canal d'interprétation approprié, soit le parquet, le français ou l'anglais. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser leur oreillette pour sélectionner le canal souhaité.

Pour les membres participant en personne ou par Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main » si vous souhaitez prendre la parole. Le greffier de ce comité et moi-même ferons de notre mieux pour respecter un ordre global de prise de parole. Nous vous rappelons que toutes les interventions doivent être adressées par l'entremise de la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprendra son examen des exportations d'énergie canadiennes.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons, par vidéoconférence, Gurpreet Lail, présidente et directrice générale d'Enserva. Nous accueillons également Stephen Buffalo, président et directeur général du Conseil des ressources indiennes Inc.

Tous les témoins en ligne ont passé un test obligatoire à l'accueil.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire, après quoi nous ouvrirons la séance aux questions.

Madame Lail, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Gurpreet Lail (présidente et directrice générale, Enserva):**  
Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui, monsieur le président et messieurs les membres du Comité. Je vous suis extrêmement reconnaissante de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

Comme je l'ai déjà dit, je m'appelle Gurpreet Lail. Je suis présidente et directrice générale d'Enserva. Nous représentons plus de 200 entreprises du secteur des services énergétiques, de l'approvisionnement et de la fabrication, et nous contribuons au maintien de centaines de milliers d'emplois.

Nos membres sont les entreprises et les travailleurs qui forent les puits. Ils assurent le pompage sous pression. Ils réalisent la complétion des puits. Ils fabriquent les équipements. Ils fournissent des services sur le terrain. C'est nous qui innovons dans les technologies qui contribuent à maintenir une production efficace tout en réduisant les émissions.

Sans le secteur des services énergétiques, il n'y a tout simplement pas de production en amont. Il n'y a pas de redevances. Il n'y a pas de recettes d'exportation, et il n'y a pas de sûreté énergétique pour notre pays. Nous sommes les entreprises qui contribuent à mettre l'énergie canadienne sur le marché.

Comme nos membres ont pu le constater, nous avons traversé de nombreuses difficultés ces derniers temps, et nous constatons que le Canada est confronté à un problème économique. Les exportations d'énergie étant l'un des domaines où nous pouvons encore agir à grande échelle, nous estimons que les mesures prises actuellement ne sont tout simplement pas suffisantes.

En 2024, les produits énergétiques constituaient la principale catégorie d'exportations nationales du Canada, avec 195 milliards de dollars. Cela représente environ 27 % de l'ensemble des exportations nationales. Cela devrait nous faire prendre conscience d'un élément essentiel. Le Canada dispose déjà des ressources, de la main-d'œuvre et de la réputation mondiale nécessaires pour être concurrentiel. Ce qui nous manque, c'est un cadre stratégique qui nous permette systématiquement de l'emporter. Cela a fait du Canada l'une des destinations les moins attrayantes pour les investissements énergétiques parmi les pays industrialisés, et on nous le répète inlassablement. Les conséquences de cette situation se font sentir dans les collectivités, à la table familiale et dans tous les budgets provinciaux.

En 2024, le Canada a exporté plus de 80 % de sa production de pétrole brut et 40 % de sa production de gaz naturel. Ce secteur est déjà essentiel à nos résultats commerciaux et à la subsistance de nos communautés partout au Canada.

Les débouchés à l'échelle mondiale sont bien réels, et ils se présentent aujourd'hui. L'Agence internationale de l'énergie, ou AIE, prévoit que la demande mondiale de gaz naturel augmentera de près de 2 % en 2026, avec une hausse de 4 % dans la région Asie-Pacifique. L'AIE prévoit également que la demande de pétrole, qui atteint actuellement un niveau record de 104 millions de barils par jour, augmentera encore d'un million de barils par jour rien que cette année. Partout dans le monde, les gouvernements et les acheteurs privilégient un approvisionnement sûr, fiable et produit de manière responsable, et le Canada est prêt à répondre à l'appel pour approvisionner tout le monde.

Au vu de ce qui se passe actuellement dans le monde, la fermeture en cours du détroit d'Ormuz a créé une crise énergétique mondiale potentielle qui se déroule sous nos yeux en temps réel. À cet égard, je dirais qu'au Canada, nous n'avons pas seulement une occasion à saisir; nous avons l'obligation, envers nos alliés, nos amis et nos clients de partout dans le monde, de fournir les ressources qui sont nécessaires aujourd'hui.

Le Canada doit répondre à cette demande avec assurance. Au lieu de cela, nous nous interrogeons encore à savoir si nous sommes prêts à mettre en place les infrastructures nécessaires et à créer les investissements et les conditions requises pour y parvenir. Près d'un an après que l'on a annoncé aux Canadiens que ce pays devait devenir une superpuissance énergétique, le secteur attend toujours les conditions propices qui rendront cela possible.

Les pipelines et les infrastructures d'exportation d'énergie ont certes leur importance, mais ils ne constituent qu'une partie de l'équation. Il nous faut également une croissance de la production pour alimenter ces réseaux. Nous ne pouvons pas exporter davantage d'énergie canadienne si les politiques rendent sa production plus difficile et moins concurrentielle.

C'est pourquoi l'ensemble des mesures stratégiques revêt une importance capitale. Il en fait partie intégrante. Le processus prévu dans la Loi sur l'évaluation d'impact reste trop long et trop incertain. Le moratoire sur les pétroliers, mis en place pour bloquer les projets sur la côte nord de la Colombie-Britannique, ainsi que la tarification fédérale sur le carbone pour l'industrie, restent en vigueur. Tout cela représente un coût qu'aucun autre grand pays exportateur de pétrole n'a à supporter et qu'aucun client n'est disposé à payer.

Quelle que soit l'intention qui sous-tend ces mesures, le message pour les investisseurs est clair: une augmentation des coûts, davantage d'incertitude et des retards qui défavorisent l'injection de capitaux, affaiblissent l'analyse de rentabilisation des nouveaux projets de production et rendent plus difficile le financement des infrastructures d'exportation.

Du point de vue d'Enserva, la voie à suivre est claire. Premièrement, nous devons fixer des délais fermes et plus courts pour les infrastructures énergétiques d'importance nationale et les activités en amont nécessaires à leur fonctionnement. Deuxièmement, nous devons supprimer ou réformer en profondeur les obstacles fédéraux qui freinent directement la croissance des exportations, notamment le moratoire sur les pétroliers. Troisièmement, nous devons veiller à ce que la politique de tarification du carbone pour l'industrie ne paralyse pas la production canadienne avant même que les nouveaux projets n'aient pu déboucher sur une décision finale d'investissement.

Le Canada peut devenir un fournisseur d'énergie majeur, fiable et en pleine croissance dans un monde qui en a toujours davantage be-

soin, mais cela ne sera possible que si notre pays choisit de construire l'infrastructure, d'approuver les projets et d'être concurrentiel. Nous avons l'occasion de libérer le potentiel du Canada pour mettre fin au choc énergétique mondial, et nous devons la saisir dès maintenant.

• (1105)

Merci. Je me réjouis de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, madame Lail.

Nous allons maintenant entendre M. Buffalo.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**Stephen Buffalo (président et directeur général, Conseil des ressources indiennes Inc.):** Je vous remercie, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Stephen Buffalo. Je suis président et directeur général du Conseil des ressources indiennes Inc. Notre organisation représente plus de 130 Premières Nations qui exercent des activités dans le secteur pétrolier et gazier ou qui en tirent un intérêt direct. Je suis également président et membre fondateur du conseil d'administration de l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation, une société d'État de la province de l'Alberta qui offre des garanties de prêt pour la prise de participation. Notre mission consiste à promouvoir des politiques visant à améliorer et à multiplier les possibilités de mise en valeur des ressources pour les Premières Nations et leurs membres.

Ce sujet, celui des exportations d'énergie, est un thème que nous suivons depuis de nombreuses années. Nous avons organisé notre première conférence sur le déblocage des projets de pipelines dès 2016 afin de réunir les Autochtones, les pouvoirs publics et le secteur privé pour discuter de solutions à long terme visant à relever le défi consistant à obtenir le soutien des Autochtones pour ces projets.

Malheureusement, les projets dont nous avons parlé, comme Énergie Est, Keystone XL et Northern Gateway, ont tout de même été annulés. Je dis « malheureusement » car je pense que de nombreuses Premières Nations auraient tiré profit de ces projets s'ils avaient vu le jour, grâce à la création d'emplois, à des revenus autonomes et à de nouveaux débouchés. Cette semaine, il est particulièrement clair que le Canada et ses alliés en auraient également bénéficié.

Nous avons néanmoins déployé beaucoup d'efforts pour mettre en place un cadre permettant aux Premières Nations d'accroître leur participation économique et de tirer davantage profit des infrastructures linéaires. Je suis très fier de pouvoir dire que ces efforts ont porté leurs fruits.

Au cours des sept dernières années, les pipelines sont passés du statut de sujet controversé à celui de modèle illustrant comment la réconciliation économique peut fonctionner. Les prises de participation, soutenues par des garanties de prêt, ont changé la donne et ont permis aux Premières Nations de devenir des partenaires dans les projets de pipelines et dans la création de richesse pour leurs communautés. En effet, la Régie de l'énergie du Canada a publié le mois dernier une note d'information montrant comment les communautés autochtones ont acquis des participations dans plus de 5 000 kilomètres de pipelines au Canada.

Nous avons su transformer une situation difficile en un formidable modèle de réussite, et aujourd'hui, des acteurs du secteur et des communautés autochtones du monde entier nous demandent comment nous y sommes parvenus. Or, les menaces de Trump, le choc énergétique et le protocole d'accord entre le Canada et l'Alberta ont remis les pipelines d'exportation sous les feux de l'actualité.

En novembre dernier, nous avons organisé une nouvelle conférence pour le déblocage des projets de pipeline afin de réunir des Premières Nations de Colombie-Britannique et d'Alberta et discuter d'un nouvel oléoduc vers la côte. Nous ne souhaitions pas que le débat se résume à l'expression de deux points de vue aux antipodes. Au contraire, nous avons échangé nos points de vue sur les préoccupations environnementales légitimes, les expériences négatives et la polarisation associées au projet Northern Gateway et à d'autres pipelines, les moyens par lesquels les Premières Nations pourraient participer à la surveillance et à l'atténuation des risques et des accidents, ainsi que les avantages économiques, sociaux et environnementaux qui pourraient être négociés.

Il est apparu clairement que le meilleur moyen de gagner la confiance des nations et de leur démontrer qu'un oléoduc peut être sûr consiste à le associer de manière significative à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces projets. L'heure n'est pas encore venue de convaincre qui que ce soit d'accepter un oléoduc et un port. Il est temps d'engager le dialogue et de fournir autant d'informations que possible. Cependant, rappelons-nous tous que les projets d'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain et de Coastal GasLink ont finalement été menés à bien grâce au soutien majoritaire des communautés autochtones, et que ces deux installations fonctionnent aujourd'hui en toute sécurité.

La construction d'un nouveau pipeline d'exportation avec le soutien des communautés autochtones n'est pas une tâche insurmontable. Je suis convaincu que nous pouvons obtenir le soutien d'une majorité des communautés autochtones pour un nouveau pipeline sur la côte nord-ouest, mais pour cela, il faut nouer des liens, lancer le dialogue, rechercher des solutions de bonne foi et créer des conditions permettant à chacun de faire confiance au processus.

Au Conseil des ressources indiennes, nous ferons notre part pour faciliter ce dialogue et parvenir à une solution gagnante pour tous. Je demande au gouvernement fédéral s'il peut en faire autant.

Je me réjouis de répondre à certaines de vos questions. *Ekosi.*

• (1110)

**Le président:** Merci, monsieur Buffalo.

Nous allons maintenant entamer la séance de questions des membres, en commençant par M. Tochor, qui dispose de six minutes.

Monsieur Tochor, c'est à vous.

**Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC):** Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les témoins.

En 2022, les libéraux ont déclaré qu'il n'y avait pas d'analyse de rentabilisation solide justifiant des exportations de gaz naturel liquéfié, ou GNL, canadien vers l'Europe, même après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Compte tenu de ce qui s'est passé depuis, y avait-il une analyse de rentabilisation solide pour le GNL canadien?

Je vais commencer par demander à Mme Lail.

**Gurpreet Lail:** Tout à fait. Lorsque des pays se sont tournés vers nous et que leurs dirigeants ont déclaré avoir besoin de GNL sans

délai, si nous avons pris cette demande au sérieux, saisi l'occasion et commencé à construire à ce moment-là, nous pourrions aujourd'hui fournir nos ressources énergétiques au reste du monde, et les problèmes que pose actuellement le détroit d'Ormuz seraient considérablement atténués.

**Corey Tochor:** Les capitaux qui devaient être affectés à ces usines de GNL situées sur les côtes atlantique et pacifique ont en grande partie été réorientés vers les États-Unis, qui ont ainsi développé leur secteur du GNL. Est-ce exact?

**Gurpreet Lail:** Oui, tout à fait. Les États-Unis ont profité de notre indifférence à l'époque, et ils en profitent encore aujourd'hui.

Lorsque je me trouvais en Syrie il y a quelques semaines, nous avons discuté de la manière dont on aborde une proposition de projet et sa réalisation. Aux États-Unis, un projet peut être mené à bien en seulement quatre ans, alors qu'ici, au Canada, ce même projet pourrait prendre 15 ans.

**Corey Tochor:** En ce qui concerne les exportations de GNL du Canada, je crois savoir que nous disposons d'une usine en Colombie-Britannique, mais que la grande majorité du gaz naturel liquéfié que nous exportons est destinée aux États-Unis, à leurs usines. Est-ce exact?

**Gurpreet Lail:** C'est exact. Ces exportations sont destinées à leurs usines.

**Corey Tochor:** Ce sont eux qui décideront quels pays seront approvisionnés, ce qui nous rendra plus dépendants du marché américain, et non moins, comme le prétendent les libéraux.

Les libéraux mènent également d'autres politiques désastreuses pour notre économie. Ils n'ont toujours pas fait marche arrière concernant le projet de loi C-69 et le moratoire sur les pétroliers. Avez-vous un commentaire à faire à ce sujet?

**Gurpreet Lail:** Lorsque nous examinons des mesures telles que le moratoire sur les pétroliers et la Loi sur l'évaluation d'impact, il s'agit là de mesures que les investisseurs prennent également en compte, et nous ne pouvons pas créer les conditions qui inciteront les gens à venir dans ce pays et à investir dans notre produit afin que nous puissions le commercialiser à un rythme raisonnable. Si nous pouvions simplement commencer à rectifier certaines de ces mesures, voire les suspendre à court terme jusqu'à ce qu'une autre solution soit trouvée, cela ferait une énorme différence.

Cela fait toute la différence pour permettre à nos citoyens de se nourrir dès maintenant. Tant de gens sont en difficulté, et pas seulement en raison du choc énergétique. Mes parents sont originaires d'Inde, et si l'on regarde ce qui se passe en Inde en ce moment, on constate qu'ils sont confrontés aux difficultés liées à la situation dans le détroit d'Ormuz. Si nous parvenons à nous débarrasser de certaines de nos politiques, nous pourrions sans aucun doute mettre l'énergie canadienne à la disposition du reste du monde, et nous avons le devoir de le faire.

• (1115)

**Corey Tochor:** Partout dans le monde, des gens souffrent. Des millions de Canadiens dépendent des banques alimentaires en raison des politiques désastreuses du Parti libéral, qui ont appauvri notre pays et accru notre dépendance vis-à-vis des autres pays. Cela fait maintenant plus d'un an que M. Carney est premier ministre, et nous avons entendu beaucoup de discours, mais aucune mesure concrète n'a été prise.

Pourraient-ils facilement retirer le projet de loi C-69 et le moratoire sur les pétroliers et corriger leurs erreurs?

**Gurpreet Lail:** Je pense que oui.

Je pense que la signature de ce protocole d'accord laisse entrevoir une lueur d'espoir pour notre secteur, mais maintenant que la date butoir du 1<sup>er</sup> avril est passée, nous nous demandons si le projet n'est pas déjà voué à l'échec. Nous avons besoin d'un signe, et ce signe consisterait à revoir certaines des mesures qui font obstacle à notre secteur.

Je vais vous donner un excellent exemple. La semaine dernière, j'ai participé à une réunion aux États-Unis, et une grande entreprise du secteur de l'énergie a déclaré: « Écoutez, nous ne nous intéressons même pas au Canada pour le moment. » Même si nos entreprises ont démontré que nous affichions les émissions les plus faibles en matière de gaz naturel liquéfié, ou GNL, ce sont nos politiques réglementaires qui créent de l'instabilité et font qu'il est peu rentable pour les entreprises de venir investir chez nous. Entendre cela aujourd'hui, en 2026, est extrêmement décourageant.

**Corey Tochor:** Pourriez-vous nous parler de l'état d'esprit qui règne en Alberta concernant ce protocole d'accord? Je ne comprends même pas pourquoi le gouvernement de l'Alberta a dû signer ce protocole d'accord pour obtenir la construction d'un pipeline. Comment réagit-on en Alberta face à cette nouvelle trahison?

**Gurpreet Lail:** C'était une étape tellement importante lorsque nous avons signé le protocole d'accord, et croyez-moi, si la première ministre n'y avait pas participé, nous n'aurions rien à espérer. Cela fait 20 ans que nous sommes mis à l'écart. C'est difficile à supporter.

À l'heure actuelle, tout le monde se demande où en est le protocole d'accord. Est-il tombé à l'eau? Allons-nous voir la situation évoluer? Une date butoir avait été fixée. Nous n'avons plus eu de nouvelles à ce sujet. Une prolongation a-t-elle été demandée? Nous n'avons constaté aucun changement concernant les pratiques réglementaires qui nous empêchaient de produire à la hauteur de nos capacités. Je dirais qu'à présent, nous nous demandons vraiment si ce n'était pas simplement un autre bout de papier que nous avons signé et qui ne nous mène nulle part.

**Corey Tochor:** Je m'inquiète au sujet des référendums qui se profilent actuellement à l'horizon au Québec et en Alberta... Je suis originaire de la Saskatchewan. Je suis un fier Canadien. Je souhaite préserver l'unité de notre Canada, mais ce sont des trahisons comme celle-ci et l'inaction du gouvernement libéral qui alimentent une contestation croissante dans certaines provinces. Notre pays pourrait ne pas survivre. C'est ce qui est le plus inquiétant dans cette inaction. Il ne s'agit pas seulement des salaires perdus et de l'incapacité des familles à subvenir aux besoins de leurs membres. C'est la survie de notre pays qui est en jeu.

**Le président:** Merci.

**Corey Tochor:** J'imagine donc que mon temps de parole a pris fin.

**Le président:** Oui, votre temps de parole est écoulé, monsieur Tochor. Nous reviendrons vers vous un peu plus tard.

Monsieur Hogan, vous disposez de six minutes.

**Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.):** C'est toujours un plaisir d'entendre des témoignages provenant de l'Alberta.

Vous avez raison. Le secteur de l'énergie offre d'immenses perspectives. Comme l'a déclaré le premier ministre, nous voulons de-

venir une « superpuissance », tant dans le domaine des énergies conventionnelles que dans celui des énergies renouvelables.

Je tiens simplement à souligner que nous avons atteint un niveau de production record. Nous allons continuer à développer cette production afin d'aider nos alliés et les pays qui partagent nos valeurs. En effet, depuis 2015, la production énergétique a augmenté de 34 %. À l'échelle mondiale, la production énergétique — pétrole et gaz — n'a augmenté que de 6 % pendant la même période. Il est impressionnant de constater que nous y sommes parvenus tout en réduisant les émissions dans le pays de 6 % au cours de cette même période.

Bien sûr, nous savons tous qu'il est toujours possible de faire mieux. Nous savons tous que, depuis plusieurs décennies, les politiques réglementaires se sont multipliées au sein des différentes administrations et entre elles. Il reste encore du travail à accomplir.

Je tiens également à préciser rapidement, au sujet du protocole d'accord, qu'il ne s'agit pas là de dates butoirs, mais bien d'un calendrier. Le premier ministre et la première ministre de l'Alberta ont tous deux clairement indiqué que les choses se déroulaient comme prévu. En effet, l'équivalence a été atteinte avec un mois d'avance sur le calendrier et le méthane avec une semaine d'avance.

Maintenant que le contexte est posé, j'aimerais aborder brièvement la question des exportations et l'orientation des travaux de ce comité aujourd'hui. Je voudrais évoquer le rôle que les exportations pourraient jouer pour permettre au secteur de relever certains défis auxquels il est confronté depuis longtemps. Je pense notamment aux alternances d'expansion et de récession que connaît le secteur.

Madame Lail, je me demandais si vous pouviez nous faire part de votre point de vue sur la manière dont les exportations pourraient nous aider à atténuer les fluctuations d'un secteur qui a toujours été très cyclique.

**Gurpreet Lail:** Ce secteur n'est plus soumis aux fluctuations conjoncturelles depuis longtemps. La demande n'a jamais été aussi forte.

Si l'on examine les années 2018 et 2019, nous traversons un ralentissement dans le secteur de l'énergie et le gouvernement n'apportait alors absolument aucun soutien. Puis, en 2020, la COVID a frappé. Il y a eu des pertes d'emplois à cette époque. Si l'on ajoute à cela les déclarations du gouvernement et les messages émanant du gouvernement fédéral, selon lesquels il s'agissait d'un secteur moribond, qu'il n'y avait pas d'emplois à pourvoir et que ce secteur n'avait aucun avenir, je dirais que cela nous a causé beaucoup de difficulté. Nous avons travaillé très fort pour attirer à nouveau les corps de métier dans notre secteur.

● (1120)

**Corey Hogan:** Je suis désolé de vous interrompre, mais je tiens simplement à rappeler que la production canadienne de pétrole et de gaz a augmenté de 34 %. À l'échelle mondiale, pendant la même période, elle a augmenté de 6 %. La production n'a jamais été aussi élevée.

Lorsque nous parlons plus particulièrement des exportations et de la possibilité qu'elles offrent d'atténuer les alternances d'expansion et de ralentissement de l'emploi — et non celles de la demande —, je me demandais si vous aviez des commentaires à ce sujet.

**Gurpreet Lail:** Désolée, vous parlez de l'alternance d'expansion et de ralentissement de l'emploi?

**Corey Hogan:** C'est exact.

**Gurpreet Lail:** Nous ne connaissons pas actuellement de fluctuations marquées du marché de l'emploi. Le secteur des services cherche à attirer de nouveaux talents. Nous avons des postes à pourvoir immédiatement. Mais nous ne parvenons tout simplement pas à trouver les personnes qui pourraient les occuper.

**Corey Hogan:** C'est excellent.

Nous pourrions peut-être passer maintenant au moratoire sur les pétroliers. Bien sûr, ce moratoire est en vigueur depuis les années 1980 sur une base volontaire, et ce, tout au long des mandats de Mulroney, Chrétien et Harper. Il a été inscrit dans la loi par le gouvernement précédent. Le gouvernement actuel a déclaré qu'une dérogation serait accordée si un oléoduc de bitume sur la côte ouest aboutissait jusqu'au littoral.

Je suis curieux. Au cours des années 1980, 1990, 2000 et au début des années 2010, quel a été l'impact de ce moratoire sur les pétroliers, même s'il était volontaire, sur les exportations? Était-ce un facteur important pour votre groupe?

**Gurpreet Lail:** Je suis désolée, mais je ne peux vraiment pas vous répondre. Je n'étais pas là en 2010.

Je peux vous dire où en sont mes membres aujourd'hui et ce dont nous avons besoin aujourd'hui. Nous avons besoin que le moratoire soit levé, car même avec une production doublée, nous n'avons pas encore atteint notre plein potentiel. La levée du moratoire sur les pétroliers, qui nous permettrait d'acheminer notre produit vers les marchés, aurait des retombées considérables pour tous les ménages canadiens, et pas seulement pour les Albertains.

**Corey Hogan:** Je suis parfaitement d'accord. C'est pourquoi le gouvernement a déclaré que si un projet venait à être mis en œuvre sur la côte nord-ouest, nous l'examinerions.

Monsieur Buffalo, je vais vous donner la parole.

Vous avez dit que les projets Énergie Est, Keystone XL et Northern Gateway avaient été annulés. J'ai travaillé sur tous ces projets, en fait. Énergie Est n'a pas été annulé, mais c'est un problème difficile à résoudre d'un point de vue purement économique. Le chemin est long si le gaz doit être acheminé vers une région qui nécessite davantage d'infrastructures. Il est beaucoup plus rapide de se diriger vers l'ouest ou vers Churchill, mais cela pourrait ne pas être dans l'intérêt national. Une infrastructure reliant l'ouest à l'est à travers tout le pays est probablement ce qui sert notre intérêt national.

Sans fausser le marché, comment pouvons-nous encourager le développement de tels projets, alors que, franchement, lorsqu'on est au bord de la mer, il est moins coûteux de transporter le pétrole? D'un point de vue économique, l'objectif est d'atteindre la côte le plus rapidement possible.

**Stephen Buffalo:** C'est une excellente question. Bien sûr, l'incitation réside dans le fait que les Premières Nations participent désormais plus activement à ces projets d'infrastructure. Nous avons constaté, grâce à l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation, qu'il est possible de nouer des liens.

Ce qui continue de peser sur notre peuple, c'est la Loi sur les Indiens. Nous devons commencer à générer notre propre richesse, et je pense que le fait de mettre en place des infrastructures qui servent les intérêts nationaux apportera plus d'avantages que toute autre chose. Nous voyons ce que fait le gouvernement fédéral à travers le monde pour venir en aide à l'humanité, mais, dans le même

temps, nous constatons encore ici, au Canada, les difficultés rencontrées pour obtenir de l'eau potable, de meilleurs logements et de meilleurs systèmes d'éducation. C'est là, en soi, une incitation suffisante.

La question des pipelines et de leur tracé est un autre sujet que nous devons, selon moi, examiner afin de déterminer s'il est judicieux sur le plan financier. Bien sûr, cette question bénéficie du soutien des nations concernées.

**Corey Hogan:** L'Alberta Indigenous Opportunities Corporation était une idée formidable du premier ministre Jason Kenney. J'étais fonctionnaire au sein du gouvernement lorsque cette initiative a été mise en place en Alberta. Pensez-vous qu'elle offre des possibilités de répondre à ce que j'ai évoqué concernant certains de ces projets, qui ne sont pas nécessairement ou intrinsèquement viables sur le plan économique, mais qui pourraient l'être au regard de l'intérêt national? Les garanties de prêt destinées aux Autochtones pourraient-elles constituer l'un des leviers sur lesquels nous pourrions agir?

**Le président:** Veuillez répondre rapidement, monsieur Buffalo.

**Stephen Buffalo:** C'est inévitable. De nombreuses Premières Nations ne disposent pas de capitaux d'investissement, c'est donc une façon unique... Maintenant qu'il existe un programme fédéral national, je pense que c'est une avancée très positive qui contribuera à faire du Canada une superpuissance.

**Le président:** Merci beaucoup à vous deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez six minutes.

**Mario Simard (Jonquière, BQ):** Merci, monsieur le président.

Avant de débiter, je veux savoir si l'interprétation fonctionne.

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** Elle fonctionne, oui.

• (1125)

[Français]

**Mario Simard:** Merci beaucoup, madame Lail.

J'ai bien écouté votre déclaration d'ouverture. Vous avez parlé des manquements du cadre politique et des obstacles fédéraux. J'entends ça ici depuis longtemps de la part de promoteurs des secteurs gazier et pétrolier.

Selon un adage québécois, « quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ». J'ai l'impression que les gens des secteurs gazier et pétrolier, présentement, mettent de l'avant ces embûches bureaucratiques lorsqu'il est question d'infrastructures, et ce, pour essayer de trouver une façon de faire financer ces infrastructures par le gouvernement.

Je vous explique pourquoi j'ai cette impression. La seule infrastructure gazière ou pétrolière construite dans les dernières années, c'est l'agrandissement de l'oléoduc Trans Mountain au coût de 34 milliards de dollars provenant de l'ensemble des contribuables. On finance encore aujourd'hui chaque baril de pétrole qui passe par Trans Mountain, puisque les entreprises exportatrices ne paient pas le juste prix de l'utilisation de l'infrastructure.

Je me demande s'il y a une volonté de la part des gens de l'industrie d'investir dans ce type d'infrastructure. Ont-ils l'impression qu'à long terme, ce n'est pas rentable? C'est le message qu'ils m'envoient quand je lis les médias et les réactions des gens du secteur pétrolier. En somme, je vais vous le dire clairement: ce que je vois présentement, c'est que les gens des secteurs gazier et pétrolier veulent faire assumer le risque de leur infrastructure par le public, tout en voulant tout de même avoir les profits. C'est le message qu'ils envoient présentement, selon moi.

Le gouvernement s'est entendu avec l'Alberta, mais il n'y a personne qui a levé la main pour dire vouloir construire un pipeline. Je m'explique très mal cette situation. Vous pouvez peut-être éclairer ma lanterne. Je reste ouvert à vos informations.

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** Je ne peux pas vous parler des chiens et de la rage, mais de notre point de vue, je pense que vous vous trompez en pensant que le secteur de l'énergie n'est pas disposé à payer. Si vous prenez l'exemple de Keystone, nous avons déjà payé. Nous étions prêts à lancer le projet, et le gouvernement n'était pas le seul à payer.

À l'heure actuelle, personne ne souhaite investir. Pourquoi investirions-nous s'il n'existe aucune mesure susceptible de nous aider à atteindre le marché? Pourquoi investirions-nous si cela ne crée pas de nouveaux emplois pour nous? Il doit y avoir une raison pour laquelle nous investissons. C'est pourquoi nous affirmons qu'il faut dès maintenant revoir certaines des politiques et des règlements qui empêchent notre secteur d'accéder au marché.

Cela ne concerne pas uniquement notre secteur. Prenez l'exemple de Nutrien. Nutrien vient d'annoncer la construction d'une importante installation d'exportation aux États-Unis, mais pas au Canada. Si cela ne constitue pas un avertissement quant à la façon dont les politiques canadiennes, moins favorables et moins concurrentielles, nous affaiblissent dans tous nos secteurs d'activité, alors c'est là votre premier signe qu'il y a actuellement un problème au niveau des politiques et qu'aucun investissement n'afflue dans ce pays, d'autant plus que les entreprises canadiennes s'installent aux États-Unis parce que c'est plus économique et que les politiques y fonctionnent bien dans tous les secteurs.

[Français]

**Mario Simard:** Je trouve ça fort intéressant, parce que vous et moi avons une vision quand même assez opposée.

Il y a des mesures du gouvernement avec lesquelles je ne suis pas d'accord; je pense au projet de loi C-5 qui visait à accélérer la mise en chantier de certains projets, je pense à des mesures dans le budget, entre autres à l'amortissement accéléré qui s'applique principalement aux secteurs gazier et pétrolier.

Je suis ici depuis 2018. J'ai vu des choses passer. Même pendant la pandémie, avec le Fonds de réduction des émissions qui a servi uniquement aux secteurs gazier et pétrolier, il n'y a pas eu de réduction des émissions. C'était une subvention directe.

Alors, quand je vois l'ensemble des mesures gouvernementales, de mon côté de la lunette, je vois plutôt un gouvernement qui est un facilitateur pour les secteurs gazier et pétrolier. De l'autre côté, j'entends des gens de ces secteurs qui disent que ce n'est pas encore assez suffisant pour eux, qu'il faudrait en mettre davantage, qu'il faudrait être encore plus facilitateur. Comme élus venant du Qué-

bec, c'est cette distorsion-là que nous avons de la difficulté à comprendre.

Il y a des investissements structurants qui sont faits par le gouvernement fédéral pour soutenir les secteurs gazier et pétrolier. En réponse, les gens de ces secteurs disent que ce n'est pas suffisant, qu'ils ne veulent pas mettre leur argent là-dedans, et que le cadre législatif n'est pas suffisamment acceptable pour eux.

Je ne sais pas si vous voyez cette distorsion-là. Je comprends toute l'importance que revêtent les secteurs gazier et pétrolier pour l'Alberta, mais vu de l'extérieur de l'Alberta, on a souvent l'impression que vous êtes des enfants gâtés. Je vais vous le dire de cette façon-là.

• (1130)

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** Évidemment, je ne suis pas d'accord du tout. Nous ne sommes pas des enfants gâtés. Sans les sources d'énergie fiables que nous produisons pour tous les Canadiens, votre maison ne serait pas chauffée, et vous n'auriez pas de lumière. Je ne sais pas comment vous vous êtes rendu au bureau aujourd'hui, mais vous ne pourriez pas accomplir bon nombre des tâches de votre vie quotidienne. Sans sécurité énergétique, vous n'auriez pas non plus de sécurité alimentaire; ce n'est donc pas une « gâterie », c'est une nécessité pour tous les Canadiens.

En examinant la Loi sur l'évaluation d'impact et les autres réglementations imposées au secteur, on constate que celui-ci ne reçoit aucune faveur. Ces mesures n'étaient pas incitatives; elles visaient à aligner notre secteur à celles que le président Biden avait instaurées pour attirer des investissements vers les États-Unis. Plusieurs entreprises canadiennes se sont tournées vers les États-Unis, car il était plus facile d'y mener des affaires. Ce n'était pas l'inverse.

**Le président:** Merci à vous deux.

Chers collègues, nous passons maintenant à la deuxième série de questions, et nous allons commencer par M. Martel.

Monsieur Martel, vous avez la parole.

[Français]

**Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Merci, monsieur le président.

Madame Lail, ma circonscription est au Québec, au Saguenay. Nous avons le projet GNL Québec, dont le but était d'exporter du gaz naturel vers l'Europe. Je me pose toujours la question — et il va falloir que je me fasse à l'idée — concernant le fait que le projet a été refusé en raison de notre manque d'acceptabilité sociale. J'ai un peu de difficulté avec ça.

J'aimerais que vous me parliez de l'acceptabilité sociale. Quelle est la définition de l'acceptabilité sociale, pour vous? On dirait que, pour certains projets qu'on ne veut pas mettre en place, on arrive toujours à dire qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale. J'aimerais bien en connaître les critères. Est-ce que c'est parce que quelqu'un se plaint? Est-ce que la décision découle d'un sondage? J'aimerais entendre votre avis à ce sujet.

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** Malheureusement, je ne saurais dire pourquoi la population québécoise s'est opposée au projet de gaz naturel liquéfié, le GNL, mais ce projet aurait été une occasion en or pour le Québec. Il aurait créé de nombreux emplois.

Il aurait permis de réinjecter de l'argent dans votre province et dans les collectivités. Je ne comprends donc pas très bien pourquoi on a fini par...

[Français]

**Richard Martel:** Excusez-moi, madame Lail. Je voudrais juste connaître votre propre définition de l'acceptabilité sociale, par exemple lorsque quelque chose est refusé. Quelle est votre définition?

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** En examinant ce qui se passe dans le monde, j'ai constaté que, dans le cas de l'acceptation sociale dans le secteur de l'énergie, le Canada suit des pratiques exemplaires en matière de droits de la personne et d'environnement. Chaque année, nous nous efforçons de réduire nos émissions de manière exponentielle. Ces démarches ont été entreprises bien avant que les facteurs ESG, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, n'acquiescent autant d'importance. Notre secteur collabore avec des partenaires autochtones partout au Canada afin d'assurer une réconciliation économique à tous les niveaux.

Voilà en quoi consiste l'acceptation sociale, à mon avis. De plus, les entreprises qui fournissent des composantes énergétiques apportent leur contribution aux collectivités. La majorité des patinoires qui se trouvent dans les régions rurales et isolées du Canada sont parrainées par des entreprises du secteur de l'énergie et par le secteur dans son ensemble. Voilà en quoi consiste l'acceptation sociale.

Nous ne nous contentons pas de fournir de l'énergie, nous soutenons nos collectivités.

[Français]

**Richard Martel:** Lorsque le projet était sur la table, beaucoup de gens disaient qu'il ne valait pas la peine d'exister parce que nous n'avions pas de contrat d'exportation de gaz naturel avec l'Europe. Ils disaient que ça ne serait pas rentable puisque nous n'avions pas de contrat. Le projet n'était pas en place, mais les gens disaient que nous n'avions pas de contrat avec l'Europe pour exporter du gaz naturel, alors nous n'avions pas affaire de le faire naître. Que leur répondez-vous?

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** Je leur demanderais d'où ils tirent cela. Avons-nous offert aux Européens de les aider à ne plus dépendre de la Russie?

Voilà où le bât blesse. Nous sommes en 2026. Si nous avions construit ce terminal de GNL en 2010 et lancé le projet, nous n'en discuterions pas aujourd'hui. Je pense que le Québec et les Canadiens se trouveraient dans une meilleure situation. Nous aiderions maintenant nos alliés du monde entier à sortir de l'incertitude énergétique.

Il y a toujours une explication. Il suffit que quelqu'un soit suffisamment déterminé et courageux pour la présenter.

• (1135)

[Français]

**Richard Martel:** Compte tenu de l'annonce récente du protocole d'entente pour le nouveau pipeline, selon vous, combien de temps passera avant que le premier coup de pelle mécanique ait lieu sur le terrain?

[Traduction]

**Gurpreet Lail:** Tout dépendra de l'état d'avancement des enjeux énoncés dans ce protocole d'accord. Ils incluent les discussions en cours avec les entreprises autochtones, sur lesquelles mon collègue Stephen Buffalo pourra vous renseigner mieux que moi.

Tout dépendra de l'état d'avancement des investissements, de la réforme réglementaire et de l'abrogation des neuf « mauvaises lois » évoquées par Mme Smith, la première ministre.

[Français]

**Richard Martel:** Le protocole d'accord et le projet de loi C-5 promettent de réduire à deux ans les délais d'approbation pour des projets de ressources naturelles. Dans un article publié en juillet 2025, l'Institut économique de Montréal argumente qu'une limite de 18 mois est la durée maximale qui devrait être mise de l'avant. Selon vous, quel est le délai nécessaire pour restaurer pleinement la confiance des investisseurs?

[Traduction]

**Le président:** Pourriez-vous répondre très rapidement, s'il vous plaît? Il ne vous reste que 20 secondes.

**Gurpreet Lail:** Il est évident qu'il faudra réduire ces délais. Si nous parvenons à les ramener à 18 mois, nous redeviendrons compétitifs. Comme je l'ai dit, les États-Unis accomplissent tout le processus en quatre ans. Nos délais d'approbation s'étirent sur 15 ans. Il sera crucial de les réduire considérablement.

**Le président:** Merci à vous deux.

Monsieur Clark, vous disposez de cinq minutes.

**Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus ce matin.

Monsieur Buffalo, j'ai quelques questions à vous poser.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour l'approche que vous avez exposée dans votre déclaration préliminaire. Elle est empreinte de positivité et de pragmatisme, elle s'oriente vers l'avenir et vise à établir une collaboration qui avantagera tous les Canadiens ainsi que, bien sûr, les gens que vous représentez.

Vous avez souligné que cette approche ne repose pas sur une attitude antagoniste. Pourriez-vous nous la décrire plus en détail, monsieur Buffalo? Comment se traduit-elle concrètement, et quels types de résultats a-t-elle produits récemment dans le domaine de l'énergie?

**Stephen Buffalo:** Il est évident que les enjeux dont nous parlons aujourd'hui dépendent avant tout de la confiance que nous inspirons. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion d'amener dans les marchés mondiaux le pétrole et le gaz produits localement.

Comme je l'ai indiqué, notre peuple se heurte à des difficultés liées à la Loi sur les Indiens et au financement ainsi qu'à des compressions budgétaires dans certains domaines. La mentalité antagoniste se manifeste de différentes façons. Auparavant, nos relations avec l'industrie étaient tendues. Aujourd'hui, nous observons l'établissement de partenariats solides entre les communautés des Premières Nations et les acteurs du secteur privé. La situation a bien évolué.

Il s'agit avant tout de poursuivre le dialogue. En novembre, lors de notre dernière conférence sur l'oléoduc et de la signature du protocole d'accord, nous avons abordé certains points susceptibles de faire avancer le projet et de convaincre les gens qu'il pourra réussir si nous travaillons ensemble. Nous devons notamment expliquer à nos proches de la côte ce qu'il faut pour produire un baril de pétrole. Ils tiennent surtout à savoir où va l'argent généré par un baril de pétrole. Que rapporte un oléoduc, et où va l'argent?

Nous devons discuter de certains aspects pour vraiment approfondir cette conversation. Je pense qu'une fois que nous aurons abordé toutes ces questions, nous produirons des résultats positifs qui feront avancer les choses.

**Braedon Clark:** Je vous remercie beaucoup pour cette réponse.

Je voudrais savoir ce que vous pensez d'une question que le chef national a soulevée devant le Comité il y a quelques semaines. Vous venez de parler des programmes de garantie de prêts et de leur utilité. Comme nous le savons, le programme national de garantie de prêts pour les Autochtones dispose désormais d'un budget de 10 milliards de dollars. C'est formidable, mais une question m'intrigue, et je voudrais savoir ce que vous en pensez.

Vous avez dit que vous représentez 130 Premières Nations. Il va sans dire qu'elles se différencient par leurs tailles et par leurs niveaux de développement, si je peux m'exprimer ainsi. Comment veillez-vous à ce que ces programmes profitent aussi aux petites nations ou aux groupes qui n'ont pas les moyens d'accéder à des projets de grande envergure, afin que les avantages qui en découlent soient répartis équitablement dans tout le pays?

• (1140)

**Stephen Buffalo:** Cela ne dépend pas seulement de la proximité des Premières Nations et de leur capacité de partage. Nous sommes tous dans le même bateau dans le cas des sources de revenus qui reviennent à nos nations. En fin de compte, comme je l'ai dit, le secteur s'est montré très constructif dans la création de consortiums et de groupes.

J'ai constaté que, grâce à l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation, le partenariat entre le secteur privé et les Premières Nations a rassemblé des communautés qui avaient toutes sortes de raisons de ne jamais collaborer les unes avec les autres. Ainsi, 23 Premières Nations participent aujourd'hui à des projets concrets avec des communautés métisses. C'est du jamais vu! Il nous fallait précisément ce genre d'initiative. Les projets progressent bien et enrichissent ces communautés.

Grâce aux neuf investissements que l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation a approuvés, environ 1,4 milliard de dollars sera reversé aux communautés autochtones d'ici à 2050. Cela a vraiment changé la donne.

Il reste encore beaucoup à faire. Il faut créer plus d'occasions de découvrir de nouveaux gisements, de faire avancer les choses... Par exemple, comme vous l'avez entendu, le projet de loi C-69 semble poser problème. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement. Je pense que nous devrions nous orienter dans cette direction.

**Le président:** Vous avez 20 secondes.

**Braedon Clark:** Merci, monsieur le président.

J'ai une dernière question, monsieur Buffalo.

Vous avez souligné que les communautés autochtones détiennent probablement une part de propriété dans, si je me souviens bien, 5 000 kilomètres d'oléoducs. Pardonnez-moi si vous n'avez pas un chiffre précis en tête, mais comment cette situation se compare-t-elle à ce qu'elle était il y a une dizaine d'années? D'après ce que vous nous dites, elle semble avoir évolué dans un sens très positif.

**Stephen Buffalo:** Oh oui. Je pense que tout le monde a accepté les décisions de la Cour suprême qui reconnaissent aux Premières Nations des droits et des titres autochtones. Il s'agit désormais de collaborer avec les communautés pour qu'elles participent aux projets qui les concernent, qu'ils se situent directement dans leurs communautés ou sur leur territoire traditionnel et aux alentours. C'est sans doute la meilleure façon de faire.

**Le président:** Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Lail, j'aimerais poursuivre la discussion que nous avons eue un peu plus tôt.

En réponse à une de mes questions, vous m'avez cordialement indiqué que, sans pétrole, j'arriverais difficilement à chauffer ma maison et à me déplacer en voiture. Il s'agit peut-être d'une mauvaise mécompréhension, justement, parce que la majorité des maisons au Québec sont chauffées à l'hydroélectricité. Les grands projets industriels du Québec exigent des blocs énergétiques d'hydroélectricité. Quant à la voiture, j'utilise un véhicule électrique 70 % du temps. J'ai d'ailleurs été étonné de voir, en faisant du porte-à-porte à Terrebonne, le nombre de véhicules électriques qui sont en train de prendre place au Québec.

Donc, je vous dis ça parce que je pense qu'il est important pour vous de comprendre que nos intérêts sont divergents. À l'extérieur de l'Alberta et des provinces de l'Ouest, il y a des gens qui voient d'un très mauvais œil les investissements du gouvernement fédéral dans des filières structurantes, qui n'ont rien à apporter au Québec, en particulier.

Pour ma part, je n'ai rien contre le fait que l'Alberta souhaite développer la filière des sables bitumineux et du gaz naturel liquéfié et faire de l'exportation. Par contre, si on demande de l'argent au gouvernement fédéral pour ce faire, je le vois un peu comme des investissements structurants qui ne se feront pas chez nous. Nous sommes donc un peu en concurrence sur cet aspect. Par conséquent, si j'avais un conseil amical à vous donner, ce serait peut-être de trouver la façon de convaincre les gens que l'industrie peut faire ces investissements structurants.

Présentement, j'ai l'impression que l'industrie demande au gouvernement fédéral d'assumer les risques sur les investissements structurants qui doivent être faits, sur les investissements en infrastructures. Je suis ici depuis 2018 et je n'ai jamais encore vu un projet d'infrastructure gazière ou pétrolière se réaliser avec des investissements de l'industrie, comme je n'ai pas vu, à l'exception des pubs, d'investissements qui sont faits pour des stratégies de captage et de séquestration de carbone. Je pense que l'Alliance nouvelles voies prévoit plus d'argent pour faire de la publicité que pour investir dans des projets de captage et de séquestration de carbone.

Si vous voulez transmettre des documents au Comité, je reste ouvert à toutes vos propositions. J'attends simplement d'être charmé. Voilà.

[Traduction]

**Le président:** Malheureusement, votre temps de parole est écoulé, monsieur Simard, mais un des témoins pourra vous le dire en répondant à une question...

**Un député:** Ou par écrit...

**Le président:** ... ou par écrit, vous avez raison.

Nous serons ravis que vous ou un autre témoin nous envoyiez un mémoire.

Merci, monsieur Simard.

Nous passons maintenant la parole à M. Rowe pour cinq minutes.

• (1145)

**Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'ai quelques questions à poser à Mme Lail.

Selon les rumeurs, Terre-Neuve-et-Labrador disposerait de réserves de pétrole et de gaz encore inexploitées supérieures à celles de la Norvège. Les professionnels de ce secteur sont très enthousiastes à ce sujet, mais voilà des années que nous ne recevons pas de propositions de sociétés pétrolières désirant explorer nos gisements extracôtiers de pétrole et de gaz.

D'après ce que j'ai entendu dire dans le secteur, la bureaucratie est lourde, et le gouvernement détient un droit de veto considérable. À l'heure actuelle, si une entreprise investit des milliards de dollars dans l'exploration, le gouvernement fédéral peut décider à tout moment de classer la zone en aire marine protégée et de mettre fin à cette exploration, plaçant l'entreprise dans une situation désastreuse.

Avez-vous déjà observé cela dans d'autres politiques d'exploration, par exemple en Alberta ou ailleurs au monde? Pensez-vous que cela expose ces entreprises à un risque trop important pour qu'elles puissent mener à bien un projet économiquement viable?

**Gurpreet Lail:** Tout à fait. L'Alberta n'agit pas ainsi. Notre province est différente.

Des entreprises se sont adressées aux premiers ministres de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse après être venues ici, en Alberta, pour discuter des possibilités d'emploi, d'exploration et de production. Elles voulaient savoir ce que ces activités apporteraient aux collectivités de toutes les provinces de l'Est.

Les politiques du gouvernement fédéral nous ont mis des bâtons dans les roues et ont freiné les investissements ainsi que l'implantation d'entreprises dans ces provinces, mais celles-ci regorgent de ressources. Elles sont riches en ressources.

**Jonathan Rowe:** C'est tout à fait vrai, et il y a moyen de réduire ce risque en rendant ce projet plus attrayant sur le plan économique pour de nombreuses entreprises. Heureusement, le nouveau gouvernement conservateur de Terre-Neuve-et-Labrador vient d'annoncer le projet Bay du Nord, qui, à lui seul, produira quatre millions de barils de pétrole.

Cet accord conclu par le Parti conservateur permet aux entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador et du reste du Canada de soumissionner pour de nombreux volets de la construction de ce projet. Pensez-vous que le rétablissement du crédit d'impôt de 10 % sur les dépenses en immobilisations des provinces de l'Atlantique fournirait un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes? Par ailleurs, quelles répercussions cette mesure aurait-elle sur le secteur manufacturier dans l'économie canadienne?

**Gurpreet Lail:** Oh, wow. Malheureusement, je ne suis pas économiste. Cela dit, je dirais que, si l'on investit en offrant ce que j'appellerais une « carotte » pour attirer les investissements, ceux-ci afflueront. Il ne s'agit pas seulement d'investir dans les infrastructures, dans l'exploration et dans la production, mais il faut aussi tenir compte des résultats finals. Il faut créer des emplois. Il serait bon d'employer plus de travailleurs de l'Est, qui conserveraient leur emploi dans l'Est du Canada au lieu de venir travailler ici en Alberta pour deux semaines ou un mois.

Nous en avons justement discuté avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse la semaine dernière. Il se demandait si, au cas où nous découvririons des gisements, nous disposons d'une main-d'œuvre suffisante pour les exploiter. Nous avons l'expertise, les capitaux et le savoir-faire institutionnel nécessaires. Nous sommes en mesure de mener ce projet à bien, et nous souhaitons, bien sûr, être compétitifs par rapport aux autres provinces et territoires.

**Jonathan Rowe:** Vous avez mis le doigt dessus, car je sais qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, le chômage touche massivement les ouvriers qualifiés. De nombreux travailleurs de Terre-Neuve font régulièrement la navette vers l'Ouest du Canada, vers l'Alberta et vers le Nord.

Nous avons des travailleurs, et ils veulent rester dans leur province. Les grands-parents ne veulent pas que leurs petits-enfants quittent Terre-Neuve.

Vous avez évoqué l'approvisionnement énergétique mondial et nos obligations envers nos alliés. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nos ressources énergétiques se trouvent dans l'un des pays les plus politiquement stables au monde. Peu d'entreprises énergétiques bénéficient d'une telle stabilité politique.

J'ai deux questions à ce sujet. Pensez-vous qu'au cours de ces 10 dernières années, nous aurions dû construire des oléoducs et des infrastructures en mer pour acheminer nos ressources énergétiques vers l'Est et l'Ouest au lieu de les laisser enfouies? Les libéraux ont souvent affirmé qu'ils fermentaient les champs pétrolifères d'ici à 2035. Cela me semble scandaleux et injuste envers nos alliés de la défense internationale de l'OTAN. En outre, pensez-vous que nous devrions construire plus de raffineries et d'installations de transformation secondaire au Canada pour traiter nos propres ressources ici même afin d'approvisionner nos alliés? À mes yeux, cela semble avantager tout le monde, mais je voudrais savoir ce que vous en pensez.

**Gurpreet Lail:** Oui, c'est certain. À mon avis, nous avons tellement de ressources que nous aurions dû commencer à exploiter ces gisements il y a 10 ou 20 ans. Ce projet aurait été rentable. De nombreuses personnes nous auraient encouragés à construire et à commercialiser nos produits. Nous ne pouvons pas nous permettre d'éliminer ce secteur d'ici à 2035.

Qu'il s'agisse de forer pour extraire du lithium ou de prélever des minéraux, nous devons maintenir l'industrie énergétique en activité. Je ne parle pas seulement du pétrole et du gaz. Il y a toutes les ressources qui se trouvent entre les deux. Nous devons développer la géothermie. Pensons aux provinces qui misent sur l'éolien et le solaire: quelqu'un vient justement d'évoquer l'hydroélectricité. Chaque source d'énergie a son rôle à jouer.

Au Canada, nous avons réduit le plus grand volume d'émissions quand nous avons cessé de dépendre du charbon pour nous tourner vers le gaz naturel. C'était un progrès considérable. Ne l'oublions surtout pas. L'Inde et la Chine continuent de miser massivement sur le charbon. Nous ne vivons pas dans une bulle. Nous respirons tous la même atmosphère.

• (1150)

**Jonathan Rowe:** Vous avez tout à fait raison. Notre énergie verte aide le monde à réduire ses émissions. C'est excellent.

**Le président:** Merci à vous deux.

Nous passons maintenant la parole à M. Danko, qui va conclure cette table ronde.

Monsieur Danko, vous disposez de cinq minutes.

**John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Les Canadiens ont élu un gouvernement sérieux et pragmatique, et je constate ce matin un élan très positif dans le secteur pétrolier et gazier. Comme l'a souligné mon collègue, la production en Alberta a notamment atteint des niveaux records. Je tiens également à souligner les niveaux records des investissements directs étrangers dans le secteur énergétique canadien. Ce sont là d'excellentes nouvelles pour les travailleurs et pour l'industrie de notre pays. Vous avez entendu le premier ministre dire à maintes reprises: « Le Canada possède ce que le monde veut ».

Madame Lail, vous avez évoqué certains des défis géopolitiques auxquels nous faisons face. Vous avez souligné la nécessité d'assurer la sécurité énergétique au Canada alors que l'administration Trump, aux États-Unis, déclenche une guerre à l'étranger et fait grimper le prix du pétrole de manière exponentielle. Je crois que nous faisons face à la plus forte hausse du prix du pétrole et du gaz de toute l'histoire. Le gouvernement américain n'a aucun plan, aucune idée de la manière de s'en sortir.

Cela ne fait que confirmer que le Canada dispose bel et bien de ce dont le monde a besoin et que nous devons trouver les moyens de commercialiser ces ressources. Je suis tout à fait d'accord avec cela.

Vous avez soulevé tout à l'heure une observation très intéressante sur le marché du travail dans le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta. Vous avez souligné qu'avec l'augmentation de la production et la dynamique de ce secteur, il est difficile de pourvoir les postes. Je voudrais vous demander de développer ce point. Que pourrait faire le gouvernement fédéral, le Canada, pour attirer les meilleurs travailleurs et les professionnels les plus brillants afin de pourvoir les postes disponibles dans le secteur de l'énergie?

**Gurpreet Lail:** Selon moi, le gouvernement fédéral devrait annoncer qu'un avenir prometteur s'offre aux jeunes dans les métiers et les professions qualifiées de ce secteur, tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir. Ils font partie intégrante de l'innovation technologique. Les gens ne savent pas que notre secteur utilise beaucoup

l'intelligence artificielle. Depuis une vingtaine d'années, ils entendent dire que notre industrie est moribonde, qu'elle n'a aucun avenir et qu'elle a détruit l'environnement. Ce n'est pas vrai du tout.

Nous devons adopter un discours plus positif, soutenu par des faits concrets sur la direction que prend notre secteur et sur le type de talents qu'il nous faut. Pour nous placer en tête de file, nous avons besoin que de jeunes talents rejoignent notre secteur.

**John-Paul Danko:** Je viens de Hamilton, au cœur de l'industrie sidérurgique du Canada. Une grande partie de l'acier produit en Ontario, surtout à Hamilton, est utilisée dans l'industrie pétrolière et gazière du pays. Cela donne un fort élan à la politique « Achetez canadien ».

Je voudrais poser cette question sur les métiers spécialisés à M. Buffalo. C'est un sujet qui m'intéresse particulièrement, car j'ai moi-même travaillé dans le secteur de la construction.

Comment pouvons-nous veiller à ce que les communautés autochtones tirent directement profit de ces grands projets énergétiques, qu'elles participent à la formation des travailleurs et qu'elles s'intègrent à la main-d'œuvre de ce secteur?

**Stephen Buffalo:** Cette idée cause beaucoup d'effervescence dans nos communautés et dans les régions qui les entourent. Nous souhaitons bien sûr que nos jeunes obtiennent une certification qui assure leur subsistance. Nous voulons qu'ils puissent collaborer avec le secteur privé et qu'éventuellement, ils bénéficient de ressources fédérales afin de parachever leur formation.

Pendant la COVID, nous avons un programme de remise en état des sites. Malheureusement, à cause de la pandémie, nous ne pouvons pas réunir plus de 20 étudiants par classe. Cependant, nous avons formé plus de 300 étudiants, qui ont été embauchés dès qu'ils sortaient de la formation pour participer à la remise en état des sites dans leurs communautés. Voilà où nous devrions concentrer le soutien.

Mme Lail et moi faisons partie de la Canadian Energy Executive Association. Nous allons dans des établissements d'enseignement supérieur pour expliquer aux étudiants l'importance de travailler dans les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie. À une certaine époque, on diabolisait le pétrole et le bitume. On affirmait que les oléoducs étaient néfastes pour le pays. Cependant, puisque nous comprenons que ces ressources constituent la force même du Canada, il est crucial que nous proclamions cela dans ces milieux.

Nos activités de sensibilisation se sont avérées fructueuses dans tous les domaines énergétiques, dans le domaine nucléaire, hydroélectrique et autre. Il est important que le dialogue se poursuive entre les pouvoirs publics, le secteur privé et nos communautés afin que nous tirions pleinement parti des ressources qui enrichissent nos régions.

• (1155)

**John-Paul Danko:** Merci.

Je ne sais pas combien de temps il me reste, monsieur le président.

**Le président:** Vous avez 10 secondes.

**John-Paul Danko:** Très bien. Je conclurai simplement en disant que, bien que le secteur énergétique se heurte à certains défis, notre gouvernement est prêt à livrer au monde ce que le Canada peut lui offrir.

**Le président:** Merci, chers collègues, et merci tout particulièrement à nos témoins. Cette série de questions, de réponses et de commentaires a été très animée.

Je vais répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous sommes ravis de recevoir des mémoires. Nous acceptons volontiers toute information complémentaire de la part de vos organismes.

Je vous remercie profondément de nous avoir accordé un peu de votre temps aujourd'hui.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant cinq à sept minutes pendant que le groupe de témoins suivant s'installe à la table.

• (1155) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1200)

**Le président:** Bienvenue à tous. Nous reprenons nos travaux.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins de cette deuxième heure.

De la Régie de l'énergie du Canada, nous accueillons M. Darren Christie, économiste en chef, et M. Mike Johnson, chef technique, Ressources d'hydrocarbures.

Du ministère des Ressources naturelles, nous avons avec nous Mme Kimberly Lavoie, sous-ministre adjointe, M. Drew Leyburne, sous-ministre adjoint, Secteur des systèmes énergétiques et Mme Erin O'Brien, sous ministre adjointe, Secteur des carburants.

J'ai quelques observations pour nos nouveaux témoins. Avant de parler, veuillez attendre que je vous reconnaisse en vous appelant par votre nom. Surtout, n'oubliez pas d'adresser tous vos commentaires à la présidence.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour votre discours d'ouverture, après quoi nous passerons aux questions.

Monsieur Leyburne, nous commencerons par vous. Vous avez cinq minutes.

**Drew Leyburne (sous-ministre adjoint, Secteur des systèmes énergétiques, ministère des Ressources naturelles):** Merci, monsieur le président.

Merci, mesdames et messieurs, de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je tiens d'abord à reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Dans un monde en transformation rapide et où les échanges commerciaux évoluent, les ressources énergétiques du Canada, qu'elles relèvent des secteurs conventionnels, propres ou émergents, nous confèrent un avantage concurrentiel. Ses exportations énergétiques — combustibles, uranium et électricité — représentent déjà plus de 200 milliards de dollars et près du tiers de nos exportations de marchandises.

Mais aujourd'hui, la quasi-totalité de ces exportations est destinée à un marché unique. L'élargissement de notre présence mondiale renforce la résilience du Canada et crée de nouvelles opportunités pour les travailleurs, les collectivités et les industries de tout le pays. Le Canada s'impose comme un partenaire fiable sur la scène internationale. Il s'est engagé à produire 140 000 barils supplémentaires par jour à partir de ce mois-ci — un exemple concret du rôle qu'il peut jouer lorsque ses alliés font face à l'incertitude.

Pour répondre à cette incertitude au niveau national, le gouvernement fédéral a annoncé plus tôt aujourd'hui qu'il allait venir en aide aux Canadiens en suspendant la taxe d'accise sur les carburants.

• (1205)

[Français]

Cependant, notre ambition à long terme va bien au-delà des crises. Les exportations d'énergie au Canada peuvent renforcer la sécurité énergétique mondiale, accélérer les progrès en matière de changements climatiques et créer de bons emplois au pays, tout en renforçant les partenariats avec les communautés autochtones et en créant des retombées économiques dans toutes les régions.

L'entente de collaboration avec l'Alberta fait partie des moyens utilisés par le gouvernement pour développer le plein potentiel énergétique du Canada et élargir l'accès aux marchés mondiaux. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement prévoit le dépôt de nouvelles demandes pour un oléoduc privé est-ouest d'ici le 1<sup>er</sup> juillet.

[Traduction]

Les deux gouvernements reconnaissent l'importance du projet de captage et de stockage du carbone Pathways Plus, ce qui témoigne d'un engagement commun en faveur d'un développement responsable. L'Alberta s'est aussi engagée à collaborer avec la Colombie-Britannique pour que les collectivités de cette province en tirent aussi avantage.

Prises ensemble, ces mesures montrent comment le Canada peut moderniser les processus d'approbation, renforcer les infrastructures et élargir l'accès aux marchés, afin de livrer davantage d'énergie canadienne aux clients du monde. Elles s'inscrivent dans une évolution plus large qui illustre la manière dont le Canada se positionne pour l'avenir, non seulement en augmentant les volumes d'énergie qu'il peut exporter, mais aussi en veillant à ce que cette énergie soit plus propre, plus fiable et demeure compétitive dans un monde en pleine évolution.

[Français]

La stratégie de compétitivité climatique du gouvernement a l'objectif clair de rendre les produits énergétiques canadiens plus compétitifs dans un monde qui valorise une énergie à faible empreinte carbone fiable et produite de façon responsable. À cette fin, le budget de 2025 comprend des mesures pour renforcer la capacité du Canada à accroître ses exportations d'énergie, notamment le Fonds pour la diversification des corridors commerciaux, doté de 5 milliards de dollars. Le budget de 2025 prévoit également 4 millions de dollars pour maintenir la capacité de Ressources naturelles Canada de promouvoir les exportations d'énergie nucléaire et de dialoguer avec les marchés prioritaires.

[Traduction]

Par ailleurs, le budget rétablit les déductions pour amortissement accéléré des installations de gaz naturel liquéfié, le GNL, à faible empreinte carbone, ce qui rend les nouveaux investissements plus attrayants et récompense les projets à faibles émissions.

Les modifications apportées à la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie prolongent à 50 ans les licences d'exportation de GNL, offrant ainsi aux promoteurs une plus grande prévisibilité pour la planification à long terme, des investissements par étapes et des rendements concurrentiels.

Ces changements bénéficient directement aux deux projets de GNL actuellement à l'étude au Bureau des grands projets, qui joue un rôle central pour ouvrir des débouchés à l'exportation. Ces deux projets représentent des dizaines de milliards de dollars d'investissements potentiels et des milliers d'emplois bien rémunérés pendant la construction et l'exploitation à long terme, en Colombie-Britannique et en Alberta. Si ces projets de GNL se concrétisent, le Canada pourrait exporter jusqu'à 100 millions de tonnes de GNL par année d'ici aux années 2040, ce qui avantagera considérablement les travailleuses et travailleurs, l'industrie et l'économie nationale.

Cependant, les exportations d'énergie ne sont pertinentes que si la demande mondiale est au rendez-vous. C'est pourquoi le gouvernement renforce aussi ses relations internationales.

Au début du mois de mars, le Canada et l'Inde ont signé un nouveau partenariat stratégique en matière d'énergie, axé sur le GNL, le pétrole, l'uranium, l'énergie solaire et l'hydrogène. Grâce à d'autres accords internationaux et protocoles d'entente récents, le gouvernement élargit l'accès aux marchés, crée de nouveaux partenariats et veille à ce que le secteur énergétique canadien et les collectivités qui en dépendent disposent des conditions nécessaires pour prospérer à long terme.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Leyburne.

Nous passons la parole à M. Christie pour cinq minutes.

[Français]

**Darren Christie (économiste en chef, Régie de l'énergie du Canada):** Bonjour. Merci d'avoir invité la Régie de l'énergie du Canada. Dans mon mot d'ouverture, je décrirai brièvement le mandat de la Régie et je discuterai de notre rapport intitulé « Avenir énergétique du Canada en 2026 », qui a été récemment publié.

Avant d'aller plus loin, je tiens à reconnaître que je me trouve sur le territoire ancestral et traditionnel non cédé de la nation anishinabe algonquine.

Le mandat de la Régie est clair. Elle régleme l'infrastructure énergétique, en particulier les pipelines et les lignes de transport d'électricité internationaux et interprovinciaux, ainsi que les projets d'énergie extracôtière non visés par un accord fédéral-provincial, de manière à prévenir les préjudices et à faire en sorte que l'énergie est acheminée de manière sécuritaire, fiable, concurrentielle et durable sur le plan de l'environnement partout au Canada et ailleurs dans le monde.

La Régie régleme également les exportations d'hydrocarbures et d'électricité à partir du Canada.

[Traduction]

Les pipelines sont évidemment essentiels pour accéder aux marchés d'exportation. Nous savons que l'efficacité, la clarté et la prévisibilité de la réglementation peuvent influencer sur la viabilité et le calendrier des projets. L'engagement constant de la Régie envers l'amélioration et l'efficacité de la réglementation favorise une prise de décisions rapide, tout en assurant une protection rigoureuse de l'environnement, des droits des peuples autochtones et de tous les Canadiens.

La Régie produit aussi des avis et des rapports sur l'énergie. Elle publie un vaste éventail de produits d'information sur l'énergie,

dont des profils énergétiques provinciaux et territoriaux, des aperçus du marché qui mettent en lumière les principales tendances dans le secteur de l'énergie au Canada et des statistiques sur la production de pétrole et de gaz. Elle publie également la série de rapports *Avenir énergétique*, son produit phare d'information sur l'énergie, dans lequel nous fournissons une analyse factuelle des diverses possibilités en matière d'énergie qui pourraient s'offrir aux Canadiens à long terme.

Le mois dernier, la Régie a publié la plus récente édition de sa série de rapports *Avenir énergétique*, soit *Avenir énergétique du Canada en 2026*. Le rapport examine quatre scénarios en matière d'énergie auxquels le Canada pourrait faire face à long terme.

Le scénario de référence, appelé « Mesures actuelles », inclut uniquement les politiques qui étaient en place en novembre 2025 et applique des hypothèses modérées en fonction de facteurs comme les prix de l'énergie et la croissance économique. Les scénarios des tendances à la hausse et à la baisse proposent des variantes de quelques hypothèses pour produire divers résultats autour du scénario de base « Mesures actuelles ». Enfin, un scénario qui explore un parcours vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette du Canada est inclus. Les scénarios couvrent l'ensemble des produits énergétiques et régions du pays à l'aide de modèles économiques et énergétiques.

Les scénarios montrent que l'évolution de la filière énergétique du Canada est en grande partie tributaire de facteurs comme la croissance économique, les prix internationaux de l'énergie, l'action climatique, la technologie et les choix d'investissement. Le rapport met en lumière différentes perspectives liées à la production de pétrole et de gaz naturel, à l'origine d'importantes exportations à partir du Canada. Dans le cas de la production canadienne de pétrole brut, elle augmente à court terme dans tous les scénarios, mais les résultats à long terme divergent principalement en raison des hypothèses de prix du pétrole. D'ici 2050, la production variera entre 12 % sous les niveaux de 2024 et 18 % au-dessus de ceux-ci.

Pour ce qui est de la production canadienne de gaz naturel, elle augmente d'environ 19 milliards de pieds cubes par jour ou Gpi<sup>3</sup>/j actuellement à entre 21 et 32 Gpi<sup>3</sup>/j en 2050, selon le scénario. Cette croissance est attribuable en grande partie aux exportations de GNL présumés, qui représenteront une part croissante de la production totale de gaz naturel d'ici 2050.

En ce qui a trait à la diversification commerciale, le rapport indique que le Canada continue d'exporter dans tous les quatre scénarios la majeure partie de son pétrole vers les États-Unis si l'infrastructure pipelinère existante est utilisée de la même manière qu'aujourd'hui.

• (1210)

[Français]

Enfin, dans le cas de l'électricité, bien que la production augmente considérablement dans tous les scénarios, les exportations vers les États-Unis diminuent légèrement, tandis que les échanges interprovinciaux sont multipliés par plus de deux.

Dans l'ensemble, le rapport « Avenir énergétique du Canada en 2026 » souligne que, même si l'avenir est incertain, l'évolution de la filière énergétique du Canada dépendra des décisions qui seront prises au fil du temps, et le rôle de la Régie est de fournir les analyses qui aideront à orienter les décisions.

En conclusion, je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de vous parler du travail de la Régie. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Leyburne et monsieur Christie.

Nous allons maintenant passer aux questions et observations.

Commençons par M. Tochor, qui aura six minutes.

**Corey Tochor:** Merci aux témoins d'être là.

Quel aurait été l'impact du projet Énergie Est sur notre économie s'il avait été mené à bien?

**Darren Christie:** La Régie n'a pas étudié la question. Dans le rapport sur l'avenir énergétique, nous ne...

**Corey Tochor:** Vous êtes l'économiste de la Régie. Les libéraux ont modifié la réglementation, ce qui a nui à notre secteur, et vous dites que personne n'a calculé les conséquences de l'abandon du projet Énergie Est.

**Darren Christie:** La Régie aurait examiné la demande. Elle aurait mis en place un dispositif pour examiner la demande et aurait pris les...

**Corey Tochor:** Ne compliquons rien. Il ne s'agit pas seulement de l'ampleur du préjudice économique.

Pensez-vous que le projet Énergie Est aurait renforcé la souveraineté du Canada et réduit notre dépendance vis-à-vis des États-Unis? Oui ou non?

**Darren Christie:** Dans notre récent rapport sur l'avenir énergétique, nous avons souligné que le Canada central s'approvisionne en grande partie en pétrole produit aux États-Unis. Lorsqu'il provient de l'Ouest du Canada, il transite par les États-Unis...

• (1215)

**Corey Tochor:** À propos du projet Énergie Est, qui aurait acheminé de l'énergie de l'Ouest vers l'Est du Canada, vous ne pouvez pas dire qu'il aurait renforcé notre souveraineté et atténué notre dépendance vis-à-vis des États-Unis.

**Darren Christie:** Si les barils consommés dans le Centre et l'Est du Canada provenaient de l'Ouest et restaient au nord des Grands Lacs plutôt que de transiter par les États-Unis comme c'est le cas aujourd'hui, cela modifierait la situation en matière de sécurité énergétique, étant donné qu'à l'heure actuelle, une grande partie...

**Corey Tochor:** Nous sommes donc moins souverains à cause de la décision d'abandonner le projet Énergie Est.

**Un député:** [Inaudible]

**Corey Tochor:** Les libéraux chahutent. Ils ont modifié la réglementation et fait avorter le projet, et l'économiste en chef de la Régie n'a pas calculé ce que cette décision nous a coûté.

La question simple à laquelle personne ne veut répondre honnêtement est la suivante: notre pays est-il en moins bonne posture à cause de cette décision? À la Régie, personne n'a d'opinion sur la question.

**Darren Christie:** Un oléoduc destiné au transport du pétrole brut de l'Ouest du Canada vers l'Est permettrait clairement au Centre et à l'Est du Canada de recevoir du pétrole brut produit au Canada, sans qu'il transite par un autre pays, afin qu'il soit transformé dans des raffineries canadiennes.

**Corey Tochor:** Lorsque le pétrole transite par les États-Unis, devons-nous payer un supplément?

**Darren Christie:** Je suis désolé. Pourriez-vous répéter?

**Corey Tochor:** C'est toujours la même histoire. Nous exportons du pétrole vers les États-Unis, puis nous le rachetons. Nous devons l'acheter plus cher que nous ne le vendons, de sorte que notre pays s'appauvrit, car les libéraux ont modifié la réglementation pour faire avorter le projet Énergie Est.

Passons au plan international. Comment cela aurait-il pu influencer les relations internationales, compte tenu de problèmes tels que la crise énergétique en Europe? Le projet Énergie Est aurait-il renforcé notre position dans le monde libre? Quelqu'un a-t-il une réponse?

Prenons un autre projet, celui du Northern Gateway, un autre pipeline qui a été abandonné à cause d'une réglementation dont le coût a été entièrement assumé par le secteur privé. A-t-on jamais calculé ce que ce projet aurait rapporté à notre économie s'il avait été mené à bien?

**Darren Christie:** Dans le cadre du processus d'examen réglementaire, le promoteur du projet aurait dû fournir des données. Le rapport de la Régie se serait appuyé sur ces renseignements, qui auraient notamment porté sur les retombées économiques dans le cadre de l'étude globale réalisée par le promoteur.

**Corey Tochor:** Pourriez-vous vous engager à communiquer les chiffres?

**Darren Christie:** Nous pouvons consulter les documents qui ont été communiqués à la Régie.

**Corey Tochor:** Il s'agit là d'un autre projet important si nous voulons garantir la souveraineté et la résilience de notre pays.

Le projet Northern Gateway aurait-il renforcé la souveraineté canadienne et réduit notre dépendance vis-à-vis des États-Unis si les libéraux ne l'avaient pas fait avorter par des modifications réglementaires?

**Darren Christie:** À l'heure actuelle, il existe une certaine capacité inutilisée, y compris pour le transport vers les côtes. Où en serions-nous aujourd'hui si un pipeline qui n'a pas été construit avait été réalisé? Il est difficile d'en parler sans pouvoir s'appuyer sur des faits.

**Corey Tochor:** Je viens de la Saskatchewan. Nous sommes sur le point d'entamer les semailles, et nous espérons tous une nouvelle récolte exceptionnelle. Comme les libéraux ont fait échouer les projets Énergie Est et Northern Gateway, ainsi que plusieurs autres projets de pipeline, nous redoutons fort que, si cette récolte exceptionnelle se concrétise, les chemins de fer ne soient accaparés par le pétrole, car c'est le seul moyen disponible pour l'acheminer vers les marchés. Ce qui ferait flamber les prix et il deviendrait impossible de transporter la récolte.

Dans l'Ouest du Canada, nous craignons fort que, à cause non seulement de l'inaction des libéraux, mais aussi du blocage délibéré des projets de pipeline, des familles ne puissent plus se nourrir, car notre production ne parviendra pas jusqu'aux marchés. Ce ne sont pas les familles de personnes ici présentes qui seront touchées. Mais partout dans le monde, des familles souffriront de la faim à cause des conséquences des modifications réglementaires adoptées par les libéraux, qui ont fait échouer des projets tels que celui du Northern Gateway.

• (1220)

**Le président:** Merci, monsieur Tochor. Votre temps de parole est terminé.

Passons à M. Guay, qui aura six minutes.

[Français]

**Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je pense qu'on va pouvoir parler d'autres choses que du pétrole et du gaz. J'aimerais parler d'électricité, entre autres. Monsieur Leyburne, je pense que ma question va s'adresser à vous.

Récemment, le premier ministre et le ministre Hodgson ont parlé du besoin d'établir une stratégie nationale pour l'électricité qui s'applique d'un océan à l'autre et qui réduit les barrières entre les provinces. On va avoir besoin de doubler le réseau électrique au pays, à cause de la demande.

Comment le gouvernement du Canada peut-il améliorer la capacité canadienne de répondre aux besoins internes du pays en matière de production d'électricité, ce qui permettrait aussi d'exporter cette électricité? On en exporte, aujourd'hui, mais on a des défis. Si le gouvernement aide à les surmonter, on pourra exporter plus d'électricité. Alors, pouvez-vous nous dire comment notre gouvernement peut être utile?

[Traduction]

**Drew Leyburne:** Oui, vous avez raison: l'électricité joue un grand rôle dans les exportations énergétiques du Canada. Elle n'est pas aussi importante que d'autres produits, mais elle représente tout de même des milliards de dollars d'exportations chaque année. Le Canada est le troisième exportateur mondial d'électricité et, pour des raisons géographiques évidentes, il est le plus grand fournisseur d'électricité importée par les États-Unis.

Il existe de nombreuses possibilités d'augmenter ces chiffres. Les exportations d'électricité ont connu des baisses ponctuelles ces dernières années à cause de problèmes tels que la sécheresse, qui limitent les capacités de production et d'exportation des centrales hydroélectriques. Plus le Canada parviendra à faire circuler l'électricité entre les provinces et les territoires, plus cela libérera des capacités et donnera une certaine latitude pour les exportations. Des initiatives telles que le renforcement de l'efficacité énergétique, visant à réduire la demande intérieure au Canada, permettent également de libérer de l'électricité qui pourrait être exportée vers des marchés où elle peut souvent se vendre plus cher, notamment aux États-Unis.

Je dirais que ce sont là les principaux sujets qui retiennent notre attention en ce moment.

[Français]

**Claude Guay:** Un autre élément, c'est la production d'énergie nucléaire. Si on renforce cette industrie, je pense que ça va aider à stabiliser le réseau électrique, ce qui pourrait aussi permettre au Canada d'exporter d'autres types d'énergie.

Est-ce que je me trompe?

[Traduction]

**Drew Leyburne:** C'est exact. Le nucléaire permettra certainement de beaucoup augmenter la production d'électricité au Canada si certains des réacteurs prévus en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta sont construits. Il convient d'ajouter que l'industrie nucléaire constitue en soi une source majeure d'ex-

portations pour le Canada. En 2024, nous avons atteint un record historique pour l'uranium, avec des exportations de près de 4 milliards de dollars rien que pour l'uranium proprement dit, et un montant équivalent ou supérieur pour la technologie et les services en matière nucléaire. Il s'agit d'une belle occasion d'exportation qui prendra plus d'importance à mesure que le Canada s'imposera encore davantage comme un pays de premier plan dans ce secteur.

**Claude Guay:** Merci, monsieur Leyburne.

Madame Lavoie, en étroite collaboration avec la société manitobaine alliant l'État aux Autochtones qui est le fer de lance de ce projet, le gouvernement du Canada a désigné le port de Churchill comme un élément clé pour l'avenir des exportations énergétiques du Canada et comme une occasion pour les Autochtones de détenir une participation. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

**Kimberly Lavoie (sous-ministre adjointe, Nòkwewashk, ministère des Ressources naturelles):** Le port de Churchill est en passe de devenir une installation davantage exploitée toute l'année, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour les exportations vers l'Europe et d'autres destinations.

Nous étudions les perspectives qui s'offrent à nous, et le projet stratégique du port de Churchill a été confié au Bureau des grands projets. Il est possible de s'associer au Manitoba et à un grand nombre de nations autochtones. Certaines Premières Nations du Manitoba sont intéressées par la possibilité de participer à un projet de pipeline de gaz naturel qui permettrait d'exporter le gaz depuis ce port. Il existe un intérêt pour une prise de participation dans le chemin de fer. Il existe également un intérêt pour le système de transport qui pourrait acheminer des marchandises du port de Churchill vers diverses destinations.

Les possibilités sont nombreuses, tant du point de vue des Premières Nations que de celui des Inuits. Les Inuits du Nunavik ainsi que ceux du Nunavut — lorsqu'on examine les destinations possibles pour les navires sur cette route — sont très intéressés par les possibilités que cela offre. Il y a certes eu des discussions avec la Banque de l'infrastructure du Canada au sujet de certaines de ces possibilités, car elles permettent une participation des Autochtones au capital. Il y a aussi le programme de garantie de prêts aux Autochtones, géré par la Corporation de développement des investissements du Canada, ou CDEV.

Les discussions se poursuivent au sujet de la nature exacte de ces possibilités, mais celles-ci existent bel et bien, et elles suscitent de l'intérêt.

• (1225)

**Claude Guay:** Merci.

Madame O'Brien, il faudra probablement faire vite.

Nous venons d'annoncer, dans le budget de 2025, une licence d'exportation de GNL d'une durée de 50 ans. Cette mesure garantit une plus grande certitude et rend les projets d'exportation de gaz plus rentables et moins risqués.

Ai-je raison? Qu'avez-vous observé qui soit propre à appuyer cette mesure?

**Le président:** Je vous prie de bien vouloir répondre rapidement.

**Erin O'Brien (sous-ministre adjointe, Secteur des carburants, ministère des Ressources naturelles):** En bref, la réponse est oui. On s'attend à ce que cette mesure rende plus compétitifs un certain nombre de projets liés au GNL en cours de préparation d'un bout à l'autre du Canada.

Outre cette mesure, le budget de 2025 prévoyait également la prolongation d'une déduction pour amortissement accéléré, une mesure visant à soutenir la compétitivité des projets liés au GNL.

**Le président:** Merci à vous deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Tout à l'heure, monsieur Leyburne, dans votre déclaration d'ouverture, vous avez dit que le Canada était une puissance énergétique qui pouvait contribuer à la sécurité énergétique mondiale et répondre à l'incertitude. Ça me fait penser à deux témoins que nous avons reçus ici: le professeur Normand Mousseau et le professeur Pineau. Ils sont venus nous dire que, selon eux, le Canada n'était pas une superpuissance énergétique qui pouvait influencer le prix de l'énergie partout sur la planète.

On comprend le contexte géopolitique actuel, qui crée des distorsions énormes, mais je pense qu'on essaie de répandre présentement au sein de la population une idée qui est fautive et qui consiste à prétendre que, si on produisait plus de pétrole au Canada, peut-être qu'à la pompe, pour les gens, le prix serait moins élevé. J'aimerais entendre l'avis des gens de la Régie de l'énergie là-dessus, mais aussi le vôtre, monsieur Leyburne.

Si je me fie à ce que disent les experts, je ne crois pas que, si on produisait plus de pétrole au Canada, le prix à la pompe serait moins élevé, puisque, comme vous le savez, les prix du pétrole sont gérés par la Bourse, et l'effet d'une production canadienne sur la Bourse serait quasi inexistant.

Êtes-vous en mesure de défaire ce mythe qui laisse croire aux gens que le prix à la pompe serait moins élevé s'il y avait plus de production au Canada?

[Traduction]

**Drew Leyburne:** Monsieur le président, je vais laisser à ma collègue Erin O'Brien le soin de répondre, car elle s'occupe plus directement du secteur du pétrole et du gaz.

**Erin O'Brien:** En ce qui concerne la place du Canada sur les marchés du pétrole et du gaz, je suis certaine que le Comité sait pertinemment que le Canada occupe actuellement les quatrième et cinquième rangs parmi les plus grands pays producteurs de pétrole et de gaz au monde. Cela nous procure de nombreux avantages économiques dans tout le pays.

Cela dit, bien que nous soyons l'un des plus grands producteurs de pétrole au monde, nous restons tributaires des cours mondiaux du pétrole, en particulier pour les carburants raffinés. Ainsi, la hausse des prix due au conflit actuel se traduit par une augmentation des prix à la pompe. Même si nous augmentons notre production nationale de pétrole, nous restons soumis aux cours mondiaux; de ce fait, nous en ressentirons les effets sur notre économie.

[Français]

**Mario Simard:** Je vous remercie beaucoup, puisque ce mythe a la vie dure, et je pense que j'ai des collègues qui ont intérêt à le pro-

pager. Donc, il n'y a pas de lien entre la production canadienne de pétrole, qui serait en augmentation, et le prix qu'on paie à la pompe. Je vous remercie de cette réponse, qui était très claire.

Dans le cadre de cette étude, ce qu'on essaie de voir, aussi, c'est la question des infrastructures, car si le Canada veut exporter davantage d'énergie, on aura besoin d'infrastructures. Or moi, j'ai cette impression tenace que les gens de l'industrie ne sont pas prêts à assumer le risque financier des infrastructures.

Pour le travail de nos analystes, je pense qu'il y a quelque chose d'intéressant que vous pourriez faire. Je suppose que, sur une période d'une vingtaine, voire d'une trentaine d'années, vous êtes en mesure de brosser un panorama des investissements de la part de l'industrie qui ont été faits en infrastructures. Je ne sais pas si vous pourriez déposer ça au Comité. Pour nous, ce serait fort intéressant.

Quand je vous parle d'investissements en infrastructures, je ne vous parle pas du maintien des infrastructures déjà existantes, c'est-à-dire des investissements qu'on doit faire dans la majorité des industries pour maintenir nos infrastructures. Je vous parle d'investissements dans de nouvelles infrastructures. J'ai l'impression que, sur une période de vingt ou trente ans, il n'y a pas beaucoup d'investissements qui ont été faits de la part de l'industrie et qu'on essaie aujourd'hui de mettre le singe sur l'épaule du gouvernement en disant que c'est son environnement réglementaire qui est la cause de ce manque d'investissement.

Est-ce que vous seriez capable de fournir au Comité des données sur les investissements faits par l'industrie en infrastructures?

• (1230)

[Traduction]

**Erin O'Brien:** Nous pourrions certainement vous fournir ces renseignements.

Une précision: voulez-vous de l'information sur l'ensemble des investissements dans les infrastructures, ou ai-je bien compris que vous ne vous intéressiez qu'aux projets entièrement nouveaux?

[Français]

**Mario Simard:** Si on pouvait ventiler l'information, ce serait bien. Vous savez, en ce qui concerne les grandes industries, on m'a souvent indiqué qu'on avait investi tant de millions de dollars, mais souvent, c'était en maintien des infrastructures. Ce ne sont pas nécessairement des investissements qui visent à augmenter la production ou à augmenter la commercialisation. Je comprends que les entreprises doivent faire des investissements en maintien des infrastructures, mais si vous pouviez ventiler ces investissements d'une quelconque façon pour voir ce qui a été mis, réellement, de la part de l'industrie en infrastructures qui servent à faire davantage d'exportations, je serais curieux de voir ça sur une période de 20 ou 30 ans. Je pense qu'on aurait un bon portrait de la situation.

Je pense que M. Leyburne veut répondre aussi.

[Traduction]

**Drew Leyburne:** Je vais ajouter quelque chose à la réponse de ma collègue.

RNCan collabore depuis plus d'une décennie avec les provinces, les territoires et les parties intéressées afin de dresser un répertoire des grands projets qui recensent effectivement tous les investissements réalisés dans le secteur des ressources naturelles, y compris dans le domaine de l'énergie. Il est ainsi possible d'avoir une rétrospective. Ce répertoire ne comprend pas les travaux d'entretien. Il concerne davantage les nouvelles constructions ou la création de nouvelles infrastructures.

Nous pouvons tout à fait vous communiquer ces renseignements. Je crois que nos collègues de la Régie s'en chargent, mais Statistique Canada et le Centre canadien d'information sur l'énergie colligent également un certain nombre de ces données.

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé, monsieur Simard.

Chers collègues, nous passons au deuxième tour.

En fin de réunion, nous devons discuter de quelques points à propos des travaux du Comité. Comme vous le savez, nous devons approuver un rapport du Comité.

Je vais devoir ramener le temps de parole des deux derniers intervenants, M. Martel et M. Clark, à deux minutes et demie chacun. Pour les trois premiers intervenants, rien ne change.

Nous allons commencer par M. Malette, qui aura cinq minutes.

**Gaétan Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Leyburne, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait porter à 30 % du territoire national la superficie des terres protégées. C'est préoccupant, car on risque ainsi d'entraver l'exploitation des ressources, notamment dans la région que je représente, l'une des plus vastes circonscriptions du Canada.

Voici quelques noms de localités. Commençons près de la frontière québécoise, à Kirkland Lake, où on exploite des mines d'or. Passons ensuite à Matheson et à Val Gagné, où l'agriculture est très florissante. C'est probablement l'une des régions du pays qui connaissent le développement agricole le plus rapide. Suivons la route 11 jusqu'à Cochrane, où on trouve des mines d'or et une importante industrie forestière. Smooth Rock Falls, Kapuskasing et Hearst possèdent une vigoureuse industrie forestière. Ensuite, il y a la baie d'Hudson et Peawanuck, puis on revient à Moosonee. On retrouve ensuite des mines d'or autour de Cochrane, ainsi que de l'exploitation forestière. En se rendant à Timmins, on traverse l'un des plus grands gisements de nickel. Il y a des exploitants de mines d'or à Timmins. Il y a encore les forêts de Chapleau.

Où seront situées les zones à désigner si on veut atteindre ces 30 % de l'assise territoriale? Quelles mesures sont prises pour garantir que les ressources de ces collectivités ne seront pas compromises par ces nouvelles désignations?

J'ai cité quelques localités, mais il existe 300 localités vouées à l'exploitation de la forêt dans l'ensemble du Canada. Il y en a probablement autant dans le secteur minier et des milliers en agriculture. Quelles mesures prend-on?

• (1235)

**Drew Leyburne:** Pour être honnête, je ne suis pas en mesure de dire quoi que ce soit de précis sur cet engagement ni sur les modalités de protection de ces terres, car ces questions relèvent d'autres ministères de l'administration fédérale. Cependant, je peux dire que Ressources naturelles Canada participe à l'évaluation du potentiel

en ressources des zones qu'on songe à désigner afin de s'assurer que les ressources naturelles — qu'il s'agisse d'énergie, de mines ou d'autres ressources naturelles — sont prises en compte dans les décisions sur l'emplacement des aires protégées.

**Gaétan Malette:** Ressources naturelles Canada a-t-il été consulté au préalable?

**Drew Leyburne:** Voulez-vous dire avant l'annonce de cette proportion de 30 %?

**Gaétan Malette:** Oui.

**Drew Leyburne:** Oui, je suis certain que RNCan a participé à ce processus, notamment au Conseil des ministres.

**Gaétan Malette:** Si je pose la question, c'est que les préoccupations sont très vives. Toutes ces collectivités vivent des ressources du territoire, et nous voudrions donc savoir où se trouveront ces aires protégées. Nous savons où se trouvent les mines d'or d'aujourd'hui, mais nous ignorons où seront celles de demain et où se trouvent les gisements de minéraux rares.

Pourriez-vous comparaître de nouveau devant le Comité pour lui donner de plus amples renseignements à ce sujet?

**Drew Leyburne:** Nous pourrions essayer de contacter les autres ministères fédéraux pour savoir s'ils disposent de renseignements précis sur l'emplacement de ces zones.

**Gaétan Malette:** Voici mon autre question. La majeure partie de la zone que j'ai décrite est constituée de terres publiques de la province. Comment va-t-on régler cette question?

**Drew Leyburne:** Je vais voir si nous pouvons également fournir davantage de renseignements au Comité sur la démarche qui sera suivie pour définir les aires protégées.

**Gaétan Malette:** J'ai une autre question à poser, cette fois à M. Buffalo.

**Le président:** Il est parti.

**Gaétan Malette:** Ah, il est parti. Très bien.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous fournir quelques renseignements à ce sujet, car nous sommes conscients de l'importance que cela revêt pour des milliers de collectivités canadiennes et de la complexité de l'enjeu.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Malette.

Monsieur Hogan, vous avez cinq minutes.

**Corey Hogan:** Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir de vous voir tous. Je dis toujours qu'il est bon d'avoir des Calgariens dans tous les groupes de témoins. Je suis ravi de constater que cette étude a permis de poursuivre cette excellente tradition, monsieur Christie.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers notre fonction publique. Vous êtes des professionnels impartiaux chargés de mettre en œuvre les programmes des élus. J'ai occupé des fonctions de haut niveau au sein des gouvernements des anciens premiers ministres Notley et Kenney, et je sais d'expérience qu'il n'est pas toujours agréable d'être traité comme une balle de tennis qu'on se renvoie d'un côté comme de l'autre. Je m'efforcerais de ne pas agir ainsi, mais je vais vous poser une question qui a déjà été adressée à de nombreux témoins.

Notre pays a tout intérêt à avoir des liaisons dans l'axe est-ouest. Nous avons tout intérêt à garantir notre souveraineté énergétique. Nous avons tout intérêt à disposer de multiples options. Le marché, qui est rationnel, ne se rabattra pas systématiquement sur les itinéraires les plus longs s'il existe des voies plus courtes menant vers les côtes.

Le projet Énergie Est a été abandonné par TransCanada, pour des raisons d'ordre économique, et non à cause de la réglementation gouvernementale, et aussi parce que notre continent est structuré selon l'axe nord-sud et que les chaînes d'approvisionnement se sont développées en conséquence. Si on se trouve en Ontario, il est moins coûteux de s'approvisionner en énergie en Pennsylvanie qu'en Alberta; c'est une simple réalité. C'est une question de géographie.

Il en va de même pour les exportations. Il est moins coûteux d'exporter sur de courtes distances vers les pays voisins que sur de longues distances à l'autre bout du monde.

Le profit restera toujours le moteur du marché libre, mais nous ne considérons pas que cela serve tout à fait nos intérêts nationaux. Comment le gouvernement peut-il encourager les priorités d'intérêt public que sont la souveraineté énergétique et la souplesse des marchés sans fausser de manière significative le marché libre sur lequel nous comptons et dans le cadre duquel nous opérons?

**Erin O'Brien:** Vous avez soulevé un certain nombre de questions vraiment cruciales auxquelles nous réfléchissons pour trouver des solutions.

Vous avez raison de dire que l'infrastructure pipelinière du Canada en particulier — mais cela ne concerne pas uniquement le secteur pétrolier et gazier — s'est développée, ces 50 ou 60 dernières années, dans un axe nord-sud, et que cela a très bien servi le Canada pendant toutes ces années. C'est une relation que nous devons continuer à entretenir, mais nous avons pris conscience du fait que cette dépendance a créé des vulnérabilités, et nous cherchons à y remédier en diversifiant davantage nos marchés et en cherchant des débouchés chez nos alliés d'autres marchés, notamment du côté de l'Asie.

Comme vous l'avez souligné, d'un point de vue commercial, il est tout à fait logique que le Canada cherche à multiplier ses voies d'accès vers les côtes. Rien qu'en termes de transport et de distances de transport maritime, le Canada dispose d'un avantage concurrentiel sans égal; c'est pourquoi nous travaillons de manière constructive avec nos homologues provinciaux, ainsi qu'avec le secteur privé, afin de garantir la mise en place de conditions propices qui inciteront les entreprises à saisir ces occasions cruciales d'investissement.

Outre les projets de transport vers les côtes, nous étudions de près d'autres possibilités. On a posé tout à l'heure une question sur les possibilités de transport à partir de notre côte arctique, et des projets énergétiques sont en cours de développement dans le Canada central et dans la région de l'Atlantique. Cela se fait en partenariat, le gouvernement veillant à créer les conditions propices pour que l'industrie puisse réaliser ces investissements. Bon nombre de ces initiatives sont déjà en cours.

Quant à la mise en place du Bureau des grands projets, par exemple, j'ai évoqué certaines mesures prévues dans le budget de 2025 visant à offrir une incitation à la production de GNL, ainsi que le travail que nous poursuivons avec l'Alberta pour faire avancer le protocole d'entente, afin de garantir que, collectivement, nous

puissions réaliser ces investissements essentiels pour la souveraineté énergétique du Canada, ainsi que pour la poursuite de notre croissance économique.

• (1240)

**Corey Hogan:** Merci beaucoup.

Si vous pouviez, en guise de suivi, nous fournir d'autres précisions sur la manière dont le gouvernement peut favoriser ce type de souplesse tout en limitant au maximum les distorsions du marché, cela nous serait très utile pour rédiger notre rapport.

**Le président:** Merci à vous deux.

Monsieur Simard, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Christie, j'ai le souvenir du témoignage du directeur parlementaire du budget, qui est passé ici au Comité pour nous dire que selon lui, l'infrastructure de Trans Mountain, sur une période de 40 ans, serait difficilement rentable. On sait qu'encore aujourd'hui, nous sommes collectivement obligés de subventionner cette infrastructure, puisque l'industrie ne paie pas le prix qu'elle devrait payer pour son utilisation.

Je me pose donc des questions par rapport aux fluctuations du cours du pétrole. On sait qu'il est très élevé à cause de la situation géopolitique. Cependant, étant donné l'avancée de l'électrification, notamment en Chine, qui est une grosse consommatrice de gaz et de pétrole et qui veut réduire considérablement sa consommation de gaz, non pas parce qu'elle est plus sympathique que les autres, mais parce que c'est stratégiquement avantageux pour elle, je suppose que ça va avoir un effet sur le prix dans une dizaine ou une quinzaine d'années. Je suppose aussi que, tout comme les promoteurs de ces infrastructures, la Régie de l'énergie du Canada fait le calcul que, sur 40 ans, ce ne sont peut-être pas des infrastructures qui seront rentables.

Est-ce que vous avez des données à cet effet?

[Traduction]

**Darren Christie:** Je vais vous dire deux ou trois choses.

Tout d'abord, les prix à long terme dépendent bien sûr de la demande, que ce soit en Chine ou ailleurs. Dans nos rapports sur l'avenir énergétique, nous considérons divers scénarios, car nos compétences se rapportent à l'offre et à la demande dans le secteur de l'énergie au Canada. Lorsqu'il s'agit de la demande au niveau mondial, nous nous appuyons sur les analyses d'autres organisations et prévisionnistes, et il va sans dire qu'ils ne sont pas tous d'accord. Il existe une bonne part d'incertitude.

Nous considérons diverses gammes de prix qui pourraient se concrétiser à l'avenir. Les chiffres inférieurs ne sont pas aussi bas qu'on pourrait le croire, car, même dans un scénario où la demande plafonnerait puis fléchirait à l'échelle mondiale, on s'attend généralement à ce qu'il n'y ait pas de baisse vraiment brutale de la demande. De plus, dans la production pétrolière mondiale, le pétrole exploitable à bon marché est chose du passé. Si on tient compte des coûts de production à l'échelle mondiale et de prévisions de baisse de la demande, il s'agit d'une baisse modérée, et les prix restent relativement solides sur le long terme.

• (1245)

**Le président:** Merci.

Les deux derniers intervenants, M. Martel et M. Clark, ont chacun deux minutes et demie.

Monsieur Martel, nous allons commencer par vous.

[Français]

**Richard Martel:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Leyburne, j'aimerais savoir combien de personnes travaillent à Ressources naturelles Canada.

[Traduction]

**Drew Leyburne:** C'est environ 5 000. À plus long terme, ce sera plutôt autour de 4 500.

[Français]

**Richard Martel:** Ressources naturelles Canada propose de mettre en place des accords ministériels autochtones entre le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et des instances dirigeantes autochtones. J'aimerais savoir si vous pouvez me confirmer que l'alliance Coastal First Nations ne sera pas intégrée au processus de réglementation et qu'elle ne sera pas dotée d'un rôle formel.

[Traduction]

**Kimberly Lavoie:** Le Règlement sur les accords ministériels autochtones, prévu par la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, n'est pas encore entré en vigueur. Il n'a pas encore été élaboré. Nous sommes actuellement en train de recueillir de l'information. Nous avons organisé plus de 30 séances de consultation au cours du dernier exercice financier. Un document de travail a été rédigé, à partir duquel nous avons recueilli des informations, tant auprès de l'industrie que des groupes autochtones, sur la teneur de ce règlement et sur les impacts qu'il pourrait avoir s'il était mis en place.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun règlement sur ces accords. Aucune décision n'a encore été prise sur la mise en place éventuelle d'une telle réglementation, mais si tel était le cas, il appartiendrait aux corps dirigeants autochtones de décider s'ils souhaitent y adhérer.

[Français]

**Richard Martel:** Étant donné que la majorité des projets qui sont soumis au Bureau des grands projets du Canada relèvent de Ressources naturelles Canada, ce ministère est-il régulièrement en contact avec le Bureau des grands projets du Canada?

[Traduction]

**Le président:** Répondez rapidement, s'il vous plaît.

**Kimberly Lavoie:** Oui, le ministre travaille en étroite collaboration avec le Bureau des grands projets.

**Le président:** Merci.

Pour conclure, monsieur Clark, vous avez deux minutes et demie.

**Braedon Clark:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être présents cet après-midi.

Monsieur Leyburne, ma question s'adresse vraisemblablement à vous, mais si vous jugez préférable de charger quelqu'un d'autre d'y répondre, n'hésitez pas.

L'électricité est un enjeu majeur dans ma région, en particulier en Nouvelle-Écosse. Comme vous le savez sans doute, nous avons, d'une manière générale, les prix d'électricité les plus élevés au Canada, ainsi que les taux de précarité énergétique les plus hauts. Cependant, nous sommes très optimistes et pleins d'espoir pour l'avenir en ce qui concerne la production d'électricité et le projet Wind West, dont la production éolienne en mer, une fois qu'il sera pleinement opérationnel, pourrait atteindre 60 mégawatts. Nous espérons pouvoir ensuite raccorder ce réseau au reste du pays pour l'exportation, ce qui est, bien sûr, l'objet de l'étude du Comité.

D'une manière générale, que pensez-vous de ce projet et de l'importance de liaisons électriques au Canada dans l'axe est-ouest, plutôt que dans l'axe nord-sud traditionnel?

**Drew Leyburne:** Je ne vais probablement pas m'étendre sur les détails du projet Wind West, mais ce qui est le plus intéressant, c'est qu'il comporte de nombreux volets. Il ne s'agit pas simplement d'un projet d'énergie éolienne. Il porte aussi sur le stockage de l'électricité, son transport, de nouvelles interconnexions et la manière dont l'hydroélectricité pourrait être intégrée au modèle, et il suscite dans le Canada atlantique une solidarité autour de l'électricité que nous n'avons pas vue depuis longtemps.

RNCan a apporté sa contribution à ces discussions avec le Bureau des grands projets en précisant davantage la portée du projet Wind West. Au cours de l'année écoulée, il a financé des initiatives telles que l'interconnexion entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse afin de faire avancer certains aspects des calculs.

D'une manière générale, les interconnexions à l'intérieur du Canada présentent l'avantage de permettre une meilleure coordination entre les provinces et les territoires, d'améliorer la fiabilité du système et celle de l'ensemble du réseau électrique, et de tirer parti des atouts respectifs de chaque administration, de sorte qu'une administration produisant de l'hydroélectricité puisse être soutenue par une autre qui produit des énergies renouvelables diverses, ce qui nous permet de tirer le meilleur parti de tous nos actifs.

• (1250)

**Braedon Clark:** Merci, monsieur le président. Je crois que mon temps de parole est écoulé.

**Le président:** Il vous en restait un peu, mais merci de me l'avoir cédé si généreusement.

Chers collègues, permettez-moi de remercier, en votre nom, les témoins de la Régie de l'énergie du Canada et du ministère des Ressources naturelles. Merci beaucoup d'être venus témoigner.

Chers collègues, nous allons poursuivre à huis clos pour discuter des travaux du Comité. Je prie les témoins de bien vouloir se diriger rapidement vers la sortie afin que nous puissions nous mettre au travail.

Merci encore aux témoins.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>